

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA 9^e CONFÉRENCE DES OING ET OSC DE LA FRANCOPHONIE

Dakar (Sénégal), 4-6 juin 2014

SOMMAIRE

- 2 INTRODUCTION GÉNÉRALE
- 10 ATELIERS ET PLÉNIÈRES
- 28 CONCLUSION DES TRAVAUX ET
DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE
- 32 ÉCHANGES SUR LES RELATIONS ENTRE L'OIF
ET LA SOCIÉTÉ CIVILE
- 40 ANNEXES

SYNTHÈSE DES TRAVAUX
DE LA 9^e CONFÉRENCE DES OING
ET OSC DE LA FRANCOPHONIE

Dakar (Sénégal), 4-6 juin 2014

INTRODUCTION GÉNÉRALE

- 3 CONTEXTE
- 5 PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE DU XV^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE
- 7 TABLE RONDE : « FEMMES ET JEUNES EN FRANCOPHONIE : VECTEURS DE PAIX, ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT »



CONTEXTE

La 9^e Conférence des Organisations internationales non gouvernementales (OING) et Organisations de la société civile (OSC) de la Francophonie s'est tenue à Dakar, au Sénégal, du 4 au 6 juin 2014.

Tel que décidé lors de la 91^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) du 28 mars 2014, la 9^e Conférence fut l'occasion de refléter davantage la richesse et la diversité de l'engagement de la société civile en faveur de la Francophonie. Ainsi, plus de 130 participants ont pris part à cet important rendez-vous de la société civile francophone, dont les représentants des 67 OING et OSC dotées du statut consultatif auprès des instances de la Francophonie et, pour la première fois, les représentants des réseaux thématiques de la société civile partenaires de l'OIF, tels que le Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF), le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH) et la Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones (PIRJJF). En outre, la Conférence a accueilli des représentants de la société civile sénégalaise et de pays en crise, en sortie de crise ou en transition, en particulier de République centrafricaine, du Mali, de Madagascar et de Tunisie.

Ayant reçu le label d'« événement majeur en marge du XV^e Sommet de la Francophonie », la Conférence de Dakar 2014 fut l'occasion pour la société civile francophone de se réunir et de formuler, à travers une déclaration, des propositions relatives au thème du Sommet de la Francophonie « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs du développement ». Ce thème a été abordé à travers deux grands axes, « la paix » et « le développement », eux-mêmes répartis en sept ateliers thématiques.

Par ailleurs, cette 9^e édition a aussi permis à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) d'informer la société civile francophone sur le processus d'élaboration du Cadre stratégique à moyen terme de la Francophonie (2015-2022), ainsi que sur la programmation quadriennale de l'OIF qui en découle (2015-2018), en plus de lancer les bases d'une réflexion de fond sur les orientations nouvelles à donner à la Conférence, compte tenu de l'évolution et de l'élargissement de la société civile depuis ces dix dernières années.

Les principaux faits saillants des discussions, débats et travaux de la Conférence sont l'objet du présent rapport.



De gauche à droite : Marie Mbathio Ndiaye, Abdou Diouf, Macky Sall, Mankeur Ndiaye et Roger Ferrari

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de S.E. M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et de S.E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, qui ont prononcé les discours d'ouverture de la Conférence.

Deux autres allocutions sont intervenues, respectivement celles de Mme Marie Mbathio Ndiaye, membre du Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement, et de M. Roger Ferrari, Président de la 8^e Conférence des OING et OSC.

Les discours prononcés sont joints en annexe (page 40).

PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE DU XV^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE



Penda Mbow

Prenant la parole pour présenter la thématique du XV^e Sommet « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs du développement », Mme Penda Mbow, représentante personnelle du Président de la République du Sénégal, s'est réjouie de s'adresser à cette assemblée de la société civile au sein de laquelle elle-même est engagée depuis plus de 20 ans. Elle a affirmé que le thème de ce XV^e Sommet s'est imposé de lui-même comme l'aboutissement logique d'une trajectoire au sein de la Francophonie et d'une transformation portée par ces deux groupes sociaux, représentant respectivement quelque 52 % et au moins 60 % de la population de l'espace francophone, qui ont exprimé leur aspiration au renouvellement de la démocratie avec une forte volonté de changement et de mouvement.

Mme Mbow considère, par ailleurs, que la Francophonie se trouve à la croisée des

chemins, devant conjuguer d'une part une rupture exigée par l'actualité et le pari sur l'avenir, et d'autre part une continuité qui s'appuie sur son expérience. Si la langue française reste le fondement de la communauté francophone, les valeurs de paix, de démocratie, de diversité et de solidarité qu'elle porte sont aujourd'hui tout aussi importantes, car il ne peut y avoir de prospérité sans elles. Elle fait observer à cet égard que, depuis 1789, presque toutes les grandes déclarations sont écrites en français et prônent des valeurs de paix et de justice sociale.

Le thème du Sommet de Dakar s'inscrit donc également dans la continuité des textes fondateurs de la Francophonie, tels que les Déclarations de Bamako (2000), de Saint-Boniface (2006) et du Sommet de Kinshasa (2012), ou encore la Déclaration de Luxembourg (2000) et la Déclaration francophone sur les violences faites aux femmes (2010). Mme Mbow relève à ce sujet la pertinence de la tenue du 2^e Forum mondial des femmes francophones à Kinshasa, ville qui symbolise la lutte contre les violences et les discriminations à l'encontre des femmes, particulièrement profondes dans les situations de crise. Elle rappelle aussi la Déclaration de Moncton sur les jeunes, adoptée lors du VIII^e Sommet, dans laquelle s'inscrit la stratégie jeunesse de la Francophonie en cours d'élaboration.

Le choix du thème du XV^e Sommet s'articule ainsi autour des axes suivants.

- La recherche d'un nouveau souffle, qui viendra aussi des femmes, eu égard à leur rôle majeur dans le règlement et la prévention des crises comme en matière de développement, et d'un nouvel humanisme au cœur duquel seront les femmes et les jeunes et où les enjeux de paix, de justice, de sécurité et de développement sont en jeu.
- L'égalité entre les hommes et les femmes, car ces dernières sont victimes de grandes discriminations alors qu'elles représentent, avec les jeunes, une part déterminante de la population. Dès lors, comment parler de développement sans prendre en compte cette grande majorité de la population et en laissant perdurer les nombreuses discriminations à leur encontre ? La Francophonie des peuples se fera donc avec eux, sans quoi il ne sera pas possible d'arriver à un monde d'équilibre et de lutter contre l'obscurantisme et les extrémismes divers.
- Faire de la justice sociale un élément central, face au constat que les femmes et les jeunes sont les principales victimes des inégalités et des discriminations sociales, notamment du chômage, qui est aussi un élément de la crise des civilisations modernes, mais aussi de divers fléaux, y compris ceux liés à certaines addictions.
- Les femmes et les jeunes sont au cœur des mutations, voire des bouleversements, d'où la nécessité d'en faire des leviers au lieu de les marginaliser.
- Les impliquer dans le développement durable, car l'absence de développement constitue également un élément déstabilisateur des sociétés et des pays.
- La solidarité, fondée sur la langue française partagée, tout en allant vers une

solidarité économique en s'appuyant sur les femmes et les jeunes, dont l'ingéniosité et la créativité ont permis la stabilité de certaines sociétés.

- La démocratie, dans la promotion de laquelle les femmes et les jeunes se sont souvent fortement mobilisés pour revendiquer leurs droits.

Mme Mbow estime que le Sommet de Dakar doit permettre de :

- développer, au sein de la Francophonie, une vision de solidarité économique et sociale avec les femmes, les jeunes, mais aussi les hommes ;
- développer une nouvelle vision de la Francophonie, fondée sur l'optimisation des ressources et la recherche d'une nouvelle forme de solidarité humaine ;
- prendre en compte l'ingéniosité des femmes et la capacité d'invention des jeunes, qui sont des facteurs stabilisateurs des sociétés ;
- mieux intégrer les femmes et les jeunes dans les prises de décisions et de règlement de crises (elle constate, à cet égard, que les femmes francophones sont peu sollicitées dans le règlement des conflits, contrairement à ce qu'elle observe dans les pays anglophones).

Mme Mbow invite les participants à cette 9^e Conférence des OING à examiner en profondeur le thème du Sommet de Dakar et à tisser des alliances stratégiques pour opérer les changements nécessaires et renforcer la visibilité de la société civile dans ce processus historique, en associant davantage les jeunes et les femmes afin de fonder un idéal commun.

TABLE RONDE : « FEMMES ET JEUNES EN FRANCOPHONIE : VECTEURS DE PAIX, ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT »

INTERVENTIONS DES GRANDS TÉMOINS

En introduction générale de la table ronde, la Conférence a entendu les exposés des deux Grands Témoins, Mme Hadja Rabiadou Sérah Diallo, présidente d'honneur de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée et ancienne présidente du Conseil national de transition de Guinée, et Mme Besma Soudani, présidente de la Ligue des électrices de Tunisie. Leurs interventions ont porté sur les progrès accomplis dans la prise en compte des femmes et des jeunes dans leur pays.

Mme Diallo considère que des progrès ont été réalisés, comme en témoignent les manifestations et les réactions des jeunes, des femmes et de la société civile, qui ont soutenu les syndicalistes guinéens lors de la crise politique de 2009. Elle rappelle que la transition en Guinée a débuté par une prise de conscience de la société civile et de ces mêmes jeunes et femmes. Toutefois, ces changements restent insuffisants, car le mouvement ne visait pas seulement le

retour à l'ordre constitutionnel avec l'élection démocratique d'un président civil. Si cet objectif a été atteint, beaucoup reste à faire en matière de développement, d'État de droit et de démocratie. Elle salue toutefois le fait que chacun ait pu avoir une place et être représenté au sein d'un organe de consultation inclusif. Outre la mise en place d'un forum des forces vives comme cadre de concertation et d'un comité inter-religieux, elle souligne particulièrement le rôle des femmes, qui ont créé une coalition apolitique des femmes et des filles de Guinée, incluant toutes les régions. Cette coalition a organisé des marches blanches pour rappeler les valeurs de paix et de cohésion sociale, et confectionné un pagne de la paix, qui a été remis au président de la République ainsi qu'à diverses autres autorités. Elle saisit cette occasion pour remercier les femmes du Sénégal et du Mali pour leur appui à ces initiatives, de même que celui des hommes guinéens, qui ont aussi intérêt à une meilleure situation. En outre, les femmes ont créé



une « case de veille » pour des élections apaisées afin de relever et de dénoncer les dysfonctionnements en vue d'éviter les violences. De plus, lors des concertations de juillet 2013, elles ont fait pression, avec la société civile, et entouré le palais présidentiel pour exiger que les acteurs politiques parviennent à un accord.

Mme Diallo lance un appel à renforcer les capacités de la société civile et insiste sur la nécessité de s'attaquer également aux problèmes du développement, de la pauvreté, du chômage, y compris des jeunes, qui sont la cause de crises et de nombreux fléaux, dont la corruption et la prostitution. En ce qui concerne les actions à mener à bien, elle cite :

- renforcer les capacités de la société civile et le rôle des femmes, qui doivent cesser de se sous-estimer, ce qui implique de développer l'éducation et la formation en leur faveur ;
- mettre le dialogue social au cœur de toute action ;
- créer un cadre de concertation et d'échange d'expériences pour les sociétés civiles, avec le renforcement de la synergie Nord-Sud.

Convaincue que l'espoir est là, Mme Diallo invite la société civile à relever les défis et à être présente sur le terrain par des actions de solidarité et des échanges d'expériences. En réitérant son appel à lutter contre la pauvreté qui fragilise la société, à lutter contre la corruption et à combattre l'impunité, elle affirme les principes suivants :

- la sécurité étant le socle de toute société, il faut sécuriser les femmes et les jeunes ;

- considérant la part qu'ils représentent au sein de la société, il faut favoriser leur participation et leur faire confiance ;
- la paix et le développement sont étroitement liés.

Mme Diallo déclare, par ailleurs, que l'avènement de la paix dépend aussi de la satisfaction des aspirations des jeunes, des femmes et des travailleurs, et préconise de favoriser une base de développement et de croissance économique pour tous, avec une redistribution des richesses sans exclusion ni discrimination et la création d'emplois durables, qui implique une synergie de partenariat avec le monde du travail formel et informel. Elle suggère de créer une structure de veille sur ces questions et réaffirme que la paix passe par la justice sociale.

Mme Soudani relève, pour sa part, que la Tunisie est le premier pays du « printemps arabe », et que, malgré de nombreux obstacles, il a pu rédiger sa Constitution et lancer sa construction démocratique. Elle rappelle que la révolution tunisienne a été déclenchée par les jeunes, notamment les blogueurs et les blogueuses, dans un contexte marqué d'une part par un taux de chômage élevé et la frustration sociale d'une jeunesse bénéficiant pourtant d'un haut niveau d'instruction, et d'autre part par un fort déséquilibre entre les différentes régions du pays. Par ailleurs, alors que la société tunisienne était déjà reconnue pour le statut émancipé des femmes, elles ont été, paradoxalement, victimes, à la suite de la révolution, de l'image contestable de Mme Ben Ali¹ et d'une certaine remise en cause de leur statut.

1. L'ex-première dame de Tunisie fait présentement l'objet d'un mandat d'arrêt international pour corruption et détournement de fonds publics.

Mme Soudani indique que les Tunisiennes, avec les jeunes, ont été le moteur de la révolution, mais qu'elles sont frustrées par les résultats de ce processus et des élections, notamment en raison de la mauvaise application de la loi sur la parité et l'alternance : ainsi, seuls 27 % de femmes étaient représentées au Parlement chargé de rédiger la nouvelle Constitution (dans un contexte marqué par une forte pression du parti Ennahda). Toutefois, la Constitution adoptée en janvier 2014 reconnaît l'égalité entre le citoyen et la citoyenne, ainsi que la parité dans toutes les élections. Ce résultat est le fruit de la mobilisation de la société civile, des femmes et des jeunes, qui se sont aussi fortement mobilisés par la suite, notamment lors de l'assassinat de Chokri Belaïd. Depuis début 2014, l'initiative du Quartet de médiation a permis d'obtenir la démission du gouvernement, la mise en place d'un gouvernement de technocrates, ainsi que l'aboutissement de la rédaction de la Constitution. Le rôle de la société civile dans ce processus a été majeur, car son action a poussé à la responsabilisation de la classe politique, ainsi qu'à l'inclusion des femmes et des jeunes.

Parmi les actions à poursuivre, elle mentionne notamment la parité horizontale et verticale, c'est-à-dire l'obligation de réserver 50 % des têtes de liste pour les femmes ; la lutte

freinent le développement, car le processus démocratique doit aussi entraîner le développement ; la consolidation de la paix et la lutte contre la déstabilisation liée aussi à la situation en Libye. Elle estime que la société civile tunisienne doit se mobiliser en faveur de trois enjeux :

- la tenue d'élections crédibles fin 2014 ;
- le développement économique et social, parallèlement au processus démocratique ;
- le renforcement du rôle de la société civile dans tous les domaines.

Elle recommande, en outre, d'instaurer des lois protectrices pour les femmes et les jeunes, et de veiller à la participation égalitaire de ces deux groupes sociaux dans tous les domaines.

Par ailleurs, elle affirme l'importance de renforcer le dialogue entre les décideurs publics et la société civile, en plus de souligner l'importance de préserver un modèle éducatif fondé sur la laïcité et les droits universels. Elle recommande également d'instaurer des lois protectrices pour les femmes et les jeunes, et de veiller à la participation égalitaire de ces deux groupes sociaux dans tous les domaines.



ATELIERS ET PLÉNIÈRES

Les travaux de la Conférence ont été répartis en deux grands axes, « paix » et « développement », afin de débattre des différentes problématiques liées à l'implication des femmes et des jeunes dans la recherche d'un espace francophone pacifié et à leur contribution au développement économique.

Chaque grand axe a été décliné en ateliers thématiques, dont les faits saillants des travaux sont rapportés ci-après.

11 AXE « PAIX »

- 12 Atelier 1.1 : Favoriser la participation des femmes et des jeunes à la vie politique et aux instances de décision
- 14 Atelier 1.2 : Le rôle de la société civile en matière d'accès à la justice et de protection de l'intégrité physique des victimes dans les pays en situation de crise et post conflit
- 16 Atelier 1.3 : Renforcer l'implication des femmes et des jeunes dans la dimension sociale de la prévention et de la gestion des conflits
- 18 Atelier 1.4 : Éduquer à la paix dans les sociétés francophones

21 AXE « DÉVELOPPEMENT »

- 22 Atelier 2.1 : Le rôle des OING et OSC en faveur de l'accès des jeunes et des femmes à l'éducation et à la formation professionnelle
- 24 Atelier 2.2 : Participation des femmes et des jeunes à la croissance économique dans une perspective de développement durable
- 26 Atelier 2.3 : Gouvernance, normalisation et responsabilité sociale des entreprises : quel rôle pour les OING et OSC?

AXE « PAIX »

La recherche de la paix, de surcroît durable, est l'un des objectifs fondamentaux que se sont donnés les pays de l'espace francophone, notamment, à travers l'adoption des déclarations de Bamako (2000) et de Saint-Boniface (2006).

La volonté de promouvoir un espace pacifié fonde également l'action politique de la Francophonie, qui dispose d'une véritable expertise en matière de prévention, de gestion des transitions, de consolidation et de maintien de la paix.

Pour construire une paix durable dans l'espace francophone, il est également vital de reconsidérer le rôle des femmes et des jeunes, qui sont généralement les premières victimes des conflits sociopolitiques, dans l'espace public et dans le maintien d'une stabilité politique.

Il s'agit de les promouvoir comme acteurs indispensables dans la prévention des conflits, du maintien de la paix, ainsi que dans la diffusion de valeurs humanistes de paix, de dialogue et de tolérance, eu égard à leur connaissance des réalités et des préoccupations de la société et des facteurs déclencheurs de conflits.

Atelier 1.1

Favoriser la participation des femmes et des jeunes à la vie politique et aux instances de décision

ENJEUX

Actuellement, les femmes et les jeunes représentent la majorité de la population mondiale. C'est aussi le cas dans l'espace francophone, où les jeunes et les femmes constituent respectivement 66 % et 52 % de la population. L'importance de la participation des jeunes et des femmes à la vie politique et à la prise de décision étant désormais largement reconnue, plusieurs pays ont adopté, au cours des dernières années, différents types de mesures dans leurs systèmes politiques, allant de cadres juridiques sur l'âge minimum pour se présenter aux élections et l'introduction de quotas de jeunes et de femmes dans les lois électorales, aux programmes de sensibilisation et de formation à la participation politique ou aux initiatives de maintien de la paix.

Pourtant, la place occupée par les femmes et les jeunes est loin de représenter cette proportion dans la vie politique, dans les instances de décision au niveau local, national, régional ou international et dans la vie associative. De ce fait, on observe un véritable déficit démocratique dans le fonctionnement des sociétés francophones.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Les participants à cet atelier ont constaté qu'il existe différentes mesures adoptées par les pays de l'espace francophone, en vue de favoriser la participation des femmes et des jeunes à la sphère politique et décisionnelle. En Afrique par exemple, plusieurs pays ont érigé le principe de l'égalité des sexes au sein de leur Constitution, ont adopté des lois et



ont ratifié les principales conventions internationales en faveur des droits des femmes, ou encore ont élaboré des stratégies nationales en vue d'accroître la participation des jeunes aux processus décisionnels. Néanmoins, l'application de ces mesures demeure insuffisante et l'absence d'indicateurs et de suivi ne permet pas d'évaluer la réelle efficacité de ces mesures.

Les participants ont par ailleurs souligné les efforts consentis par la Francophonie et les autres organisations internationales, afin de mieux faire bénéficier les femmes et les

jeunes de leurs programmes, ou encore de renforcer leur participation politique, notamment à travers la mise en place de réseaux de femmes et de jeunes, ou l'appui des processus électoraux des pays.

Ils ont cependant rappelé que des efforts doivent encore être consentis par les États et les gouvernements, afin que les femmes et les jeunes soient davantage associés aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et des programmes, en particulier lorsqu'ils en sont les principaux bénéficiaires.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Favoriser la mise en place d'un mécanisme permettant une participation égalitaire des femmes et des jeunes au sein de l'ensemble des instances publiques nationales, y compris les parlements, tout en renforçant les programmes de sensibilisation à l'intention des parlementaires sur le genre et la jeunesse, afin qu'ils soient mieux outillés pour répondre à leurs attentes et leurs besoins.
- Mettre en place des observatoires nationaux sur le genre au sein de l'espace francophone et définir des indicateurs de suivi et de mise en œuvre des politiques et des programmes adoptés par les gouvernements.
- Mettre en place un sommet des jeunes de la Francophonie pour traiter des problèmes sociaux propres à la jeunesse.



Atelier 1.2

Le rôle de la société civile en matière d'accès à la justice et de protection de l'intégrité physique des victimes dans les pays en situation de crise et post conflit

ENJEUX

La torture est, avec la corruption, l'un des maux les plus répandus dans le monde, et singulièrement dans l'espace francophone.

Toutefois, 41 des 77 membres de l'OIF ont ratifié le protocole facultatif de la convention contre la torture, doté d'un mécanisme de contrôle destiné à prévenir la torture, ainsi que les traitements inhumains et dégradants, et à accompagner les victimes.

Comment faire en sorte que l'ensemble des États membres de l'OIF ratifient le protocole facultatif ?

Quel peut être le rôle de la société civile et de ses ONG dans la mise en œuvre effective de ce mécanisme, et comment permettre aux victimes d'accéder à la justice et de faire reconnaître leurs droits ?

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Les participants ont souligné la réelle implication de la société civile sur les questions relatives à l'atteinte de l'intégrité physique. La mobilisation de la société civile demeure également essentielle, afin d'amener tous les États à respecter la Convention contre la torture et son protocole de 2002.

En effet, sans une intégration des principes de cette Convention dans le droit national, ces crimes demeurent, dans certains pays, impunis.

Malgré les bonnes intentions de la société civile, il existe encore d'importants obstacles, tels que les représailles à l'encontre des victimes qui portent plainte. Le manque de moyens financiers et la rigidité des gouvernements sur ce thème alourdissent la tâche de la société civile.

L'importance de renforcer les capacités de la société civile a également été soulignée, entre autres pour permettre aux organisations de mieux assister les victimes de violences sexuelles et de torture, et d'assurer leur suivi psychologique, en plus de collecter les preuves et les témoignages qui permettront de lutter contre l'impunité et faire en sorte que les victimes soient indemnisées .

Dans certains pays francophones, les lois sont insuffisantes pour protéger les victimes de viol.

C'est en ce sens que la société civile doit continuer et accentuer son travail de sensibilisation auprès de la population, des élus comme à l'encontre des États, afin de les inciter à mener des actions concrètes.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Inciter les pouvoirs publics à mettre en place une politique globale visant à réformer la justice, pour que les victimes obtiennent des réparations et pour lutter contre les crimes impunis.
- Renforcer les capacités de la société civile, notamment dans l'assistance aux victimes et la prévention des violences sexuelles et des tortures.
- Former la société civile à collecter des preuves (témoignages, photos...) d'actes répréhensibles.
- Organiser des campagnes de sensibilisation et des manifestations sur le thème de la protection des victimes et des témoins.
- Enjoindre les États à mettre en œuvre, de manière pratique, le protocole sur la torture du 18 décembre 2002 et légiférer afin d'accentuer la protection et les indemnisations des victimes.
- Demander aux États de créer un cadre légal permettant d'assurer l'accès des victimes à la justice, selon certains principes : la prise en compte de toutes les victimes ayant subi des préjudices d'ordre physique et psychologique, y compris les victimes les plus vulnérables accédant difficilement à la justice. Ce cadre légal devrait également reconnaître les responsabilités des criminels et les sanctionner.
- Renforcer les capacités des autorités locales, notamment financièrement, par l'État central en matière de suivi des victimes (indemnisation et prise en charge).
- Mettre en place un fonds pour la protection des victimes et des témoins victimes de représailles.



Atelier 1.3

Renforcer l'implication des femmes et des jeunes dans la dimension sociale de la prévention et de la gestion des conflits

ENJEUX

Il n'est pas fréquent d'aborder la question sociale lorsque l'on parle des guerres. Pourtant, si l'on y regarde de plus près, nombre de conflits prospèrent dans des contextes sociaux dégradés. Comme pour les guerres, les femmes et les jeunes font partie des franges des populations les plus touchées par les problèmes sociaux. Encore plus que d'autres, ils sont victimes du chômage, de l'absence de protection sociale et, plus généralement, sont privés de droits sociaux.

Pourtant, les femmes et les jeunes n'apparaissent que très peu dans la gestion des questions sociales. Les femmes participent parfois à des organisations sociales, mais trop souvent sur des questions ne concernant que les femmes. Quant aux jeunes, ils sont pratiquement absents !

L'implication des femmes et des jeunes dans la résolution des problèmes sociaux est vitale, non seulement pour eux, mais aussi pour la société tout entière. Elle joue également un rôle dans la prévention des conflits par le développement humain qu'elle apporte, mais aussi un rôle exemplaire par la promotion de la méthode de négociation qu'elle utilise.

Dans tous nos pays, les femmes et les jeunes sont les plus grandes victimes du chômage. Si l'on veut avancer dans la résolution des

problèmes sociaux, il faut mettre à l'ordre du jour l'agenda post 2015 du travail décent : emploi, protection sociale, droits des travailleurs et dialogue social.

Quel peut être le rôle de la société civile pour impliquer les femmes et les jeunes ? Connaissent-ils les textes internationaux sur les droits sociaux ? Comment inculquer une culture de négociation dans ces milieux, pour prendre le contre-pied de la violence qui sévit trop souvent ?

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Les échanges entre participants révèlent que la méconnaissance des textes internationaux et nationaux due à l'insuffisance d'éducation fait que les femmes et les jeunes sont très peu sensibilisés à la culture de la paix. Sur ce point, la société civile peut jouer un rôle important dans la traduction en langues locales des textes internationaux pour les rendre plus accessibles, et ensuite de les vulgariser.

Il y a également des problèmes liés à l'enregistrement à l'état civil, qui constituent une forme d'exclusion engendrant des problèmes de scolarisation, de droit de vote. Par ailleurs, ce problème d'enregistrement à l'état civil peut marginaliser économiquement les individus en empêchant l'enregistrement au registre de commerce, l'accès au crédit.

Ensuite, ils ont souligné la nécessité de comprendre le rôle de la société civile sur cette problématique. Cela passe par une identification claire de ses fonctions et de ses objectifs dans l'implication des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits. Il est avancé que le rôle de la société civile soit de sensibiliser la population et d'utiliser sa capacité d'analyse pour identifier et trouver des solutions à certains problèmes. Elle doit également être responsable de la mise en

place d'instances de dialogue, notamment avec les autorités religieuses.

Enfin, pour que les femmes et les jeunes soient de vrais acteurs dans la prévention et la gestion des conflits, il est indispensable d'inculquer une culture de la négociation aux femmes et aux jeunes. Les participants ont estimé que la culture du dialogue doit faire partie de l'éducation traditionnelle dispensée à l'école dès le plus jeune âge, mais également dans toutes les strates de la société.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Organiser des sessions de formation sur le trafic d'armes, sur la traite des enfants, sur les droits, ainsi que sur les techniques de médiation.
- Créer des instances de dialogue et de concertation avec les acteurs influents, notamment les autorités religieuses, coutumières et locales, les femmes et les jeunes, pour déterminer le rôle que peuvent tenir les femmes et les jeunes dans les processus de gestion de crise.
- Sensibiliser la population, notamment les femmes et les jeunes, aux textes internationaux. Traduire ces textes en langues locales pour qu'ils soient compréhensibles par tous, tout en suivant l'application des textes, et rapporter les manquements devant les instances nationales.
- Créer un espace de capitalisation et de mutualisation des expériences et des bonnes pratiques.

Atelier 1.4

Éduquer à la paix dans les sociétés francophones

ENJEUX

Les sociétés francophones connaissent malheureusement des guerres, dont les origines sont diverses : économiques, ethniques et bien sûr politiques. Souvent, les trois facteurs sont présents.

18

Les femmes et les jeunes sont les principales victimes civiles de ces guerres. Pas étonnant dans ces conditions que leur souhait principal soit celui d'avoir la paix dans leur pays et dans leur région. Mais les guerres ne naissent pas sur les champs de bataille. Elles prennent leurs racines au cœur de nos sociétés, lorsque la violence remplace le dialogue, lorsque les droits ne sont pas respectés et lorsque la démocratie est bafouée. Il faudrait en finir avec les maximes du genre « si tu veux la paix, prépare la guerre » car la paix ne se construit pas sur des bases de rapports de force militaires qui ne peuvent être que dominants, mais sur des conditions politiques permettant le développement individuel et collectif de chaque être humain. Plutôt que de consacrer 1 747 milliards de dollars aux dépenses militaires en 2013, les États seraient mieux inspirés de consacrer une partie de cet énorme montant au développement humain.

En août 2012, Ban Ki-moon constatait avec justesse : « Le monde est surarmé et la paix sous-financée. » L'éducation à la paix doit prendre en compte cette situation. Elle doit permettre au quotidien de dépasser nos différences, de lutter contre l'exclusion et la stig-

matisation. Si nous voulons agir, il faut mettre en œuvre une véritable culture de la paix par l'éducation, en y incluant l'éducation à la non-violence et l'action non violente.

Mais pas seulement ! Comme le précisait le cadre « de la Décennie 2001-2010 pour la promotion de la culture, de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde », lancée par l'Assemblée générale de l'ONU, il faut également promouvoir le respect de tous les droits humains, assurer l'égalité entre les femmes et les hommes, favoriser la participation démocratique, développer la compréhension, la tolérance et la solidarité, soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances, promouvoir la paix et la sécurité internationale, ainsi que le développement économique et social soutenable et durable.

Définie comme un ensemble de droits, de valeurs et de pratiques qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines, l'éducation à la paix constitue un volet incontournable dans le processus de prévention et de lutte contre les conflits.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Les participants ont insisté sur le fait que la prise en compte de l'éducation à la paix est un enjeu et un défi majeurs, car c'est une condition sine qua non à un développement harmonieux, à la stabilité et à la cohésion des

sociétés francophones. En effet, l'éducation à la paix permet de comprendre les coutumes de chacun, de faciliter les dialogues et d'élaborer des projets et des travaux collaboratifs.

Pour diffuser ces valeurs de paix, les intervenants ont souligné le rôle que doit jouer l'école dans l'éducation à la culture de la paix, en initiant et responsabilisant les élèves le plus tôt possible à travers des activités parascolaires (clubs scolaires, cellules de médiation, etc.). Paradoxalement, aujourd'hui, on constate que l'éducation à la paix est encore absente des programmes et des activités scolaires et parascolaires. L'une des raisons se trouverait

dans l'absence de formation des enseignants et autres acteurs de l'éducation à la culture de la paix.

Pour être totalement efficace, la culture de la paix ne doit pas rester confinée au cadre scolaire ; elle doit le dépasser. Toute la société doit être concernée. Elle exige l'engagement de la famille, des institutions publiques et des sociétés civiles. À ce titre, une intervenante souligne les atouts de l'enseignement informel dans l'éducation à la paix (centres communautaires, groupement des femmes), plus à même d'identifier les besoins à la base.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Institutionnaliser les droits de l'Homme et la culture de la paix, et sensibiliser les populations pour que la culture de la paix soit connue et internalisée par tous.
- Développer un curriculum et une méthodologie d'enseignement de la paix à l'intention des pays de la Francophonie.
- Prendre en compte la transversalité de l'éducation à la paix à tous les niveaux d'enseignement.
- Traduire les plans d'action élaborés à l'échelle internationale en politiques nationales intégrées / exemplarité des États portant à la fois sur la paix et le développement.
- Accorder un soutien matériel et des moyens didactiques aux enseignants et aux apprenants pour transmettre la culture de la paix dans l'environnement scolaire.
- Soutenir les initiatives privées et publiques en faveur de l'éducation à la paix auprès des pouvoirs publics.



oing
Conférence des Femmes de la Région de la Haute Volta, du 14 au 16 Juin 2011

Alimata SALAMBERE
RITA, NI-EFH
BURKINA FASO

AXE « DÉVELOPPEMENT »

Le développement de ses pays membres est l'essence même de la Francophonie, qui compte en son sein 23 des pays les moins avancés à l'échelle mondiale. Autant dire que la question de développement est vitale pour les pays francophones.

En comptant sur sa qualité de plaidoyer politique et de coopération internationale d'une part, et d'accompagnement des pays membres pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles d'autre part, la Francophonie a fait des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) une priorité.

Mais l'échéance des OMD arrivant bientôt à son terme, le cadre de travail devra être renouvelé. C'est sur une nouvelle base de travail, l'agenda de développement post 2015 et les Objectifs du développement durable (ODD), que les acteurs internationaux devront tabler.

À cet effet, les femmes et les jeunes devront être pleinement intégrés dans les programmes de développement et pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques des gouvernements.

Car à ce jour, les femmes africaines représentent 70 % des pauvres du continent africain, possèdent moins de 2 % des terres, bénéficient de moins de 5 % des prêts bancaires².

2. Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique.

Atelier 2.1

Le rôle des OING et OSC en faveur de l'accès des jeunes et des femmes à l'éducation et à la formation professionnelle

ENJEUX

Parmi les différents acteurs qui œuvrent pour le développement de l'éducation (États, secteur privé, communautés religieuses...), les OING se sont tout particulièrement distingués par leurs efforts en direction de l'éducation non formelle et de l'élargissement des expériences d'apprentissage au-delà de l'école et des programmes strictement scolaires.

Ces 25 dernières années, plusieurs expériences ont été menées par les communautés sous la houlette des OING. Ces expériences, testées et éprouvées au niveau local, méritent une capitalisation.

La fonction de « laboratoire social » des OING est à mettre à profit pour faciliter une capitalisation des bonnes pratiques communautaires en matière d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle des femmes et des jeunes.

À l'heure actuelle, la contribution des OING et des OSC en faveur de l'accès des jeunes et des femmes à l'éducation est, sans conteste, indispensable. Plusieurs actions ont été initiées pour favoriser une meilleure qualité de l'éducation : création de réseaux de partenariat, consultations aux plans local, national, régional et international, etc.

En dépit de ces efforts en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle, les pauvres, les personnes handicapées, les ruraux, les jeunes et les femmes accèdent difficilement à une formation de qualité. À cela s'ajoutent d'innombrables défis sécuritaires dus aux conflits, à l'intégrisme religieux et au mariage précoce.

Comment capitaliser les expériences réussies en matière d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle ? Comment faire de l'Éducation Pour Tous une réalité ? Comment les OING et OSC pourront-elles être plus actives et participer aux instances de décision et de contrôle des actions gouvernementales ?

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Dans les expériences fructueuses que compte la société civile francophone en matière d'accès à l'éducation, il faut noter l'important travail de réseautage pour le partage des expériences en matière d'éducation et de formation professionnelle des OING. De plus, les syndicats nationaux et internationaux, quant à eux, s'emploient à identifier des pistes d'innovation pour l'accès à l'éducation pour tous, notamment en travaillant sur les thèmes de la violence à l'école, du financement ou encore de la formation professionnelle.

Cependant, il reste encore à travailler sur certains aspects de l'éducation, comme sur la professionnalisation des enseignements dans les filières courtes. Un vrai travail de réflexion est, par ailleurs, nécessaire pour améliorer les contenus des enseignements, ainsi que la qualité des enseignants. Cela passe par une revalorisation de leur statut, en adoptant un statut particulier.

Concernant la formation professionnelle, il est nécessaire d'adapter les formations dispensées aux besoins du marché, au risque de voir gonfler les chiffres du chômage des jeunes. Il faut ajouter à cela une incapacité à transmettre des savoir-faire qui n'entrent dans aucun cursus.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Respecter les recommandations des OING et les impliquer dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques d'éducation.
- Créer une plateforme de réflexion sur les questions d'éducation et de formation, qui serait un lieu d'échanges entre les acteurs de la société civile impliqués dans l'éducation et la formation.
- Mettre en place un projet pour les jeunes déscolarisés pour qu'ils acquièrent des compétences.
- Mettre à disposition de l'enseignement primaire les enseignants les mieux qualifiés pour garantir une éducation de qualité aux enfants.
- Adapter la formation professionnelle aux besoins du marché.
- Valoriser les activités développées par les OING en matière d'éducation non formelle.
- Intégrer les jeunes dans les processus décisionnels en rapport avec les politiques qui les concernent.
- Octroyer un statut d'utilité publique aux syndicats d'enseignants et aux associations de parents d'élèves et d'étudiants.
- Valoriser le statut des enseignants et des éducateurs.
- Financer l'éducation à hauteur de 20 % des budgets nationaux ou 7 % du PIB.

Atelier 2.2

Participation des femmes et des jeunes à la croissance économique dans une perspective de développement durable

ENJEUX

Les chiffres relatifs aux acteurs de l'économie font apparaître des inégalités au détriment des femmes et des jeunes, dans les pays du Sud en particulier. Ainsi, en 2012, 84,9 % des femmes africaines occupaient un emploi précaire, la majorité d'entre elles collaborant à l'entreprise familiale, contre 70,6 % des hommes³, notamment en raison des barrières culturelles et des opportunités économiques limitées, qui les poussent souvent à travailler dans le secteur informel et à prendre des emplois précaires.

Ces situations sont particulièrement préoccupantes pour la jeune génération d'Africains. Le continent compte la population la plus jeune du monde, et cette population a augmenté plus rapidement que partout ailleurs. Pourtant, la majorité ne peut accéder à l'emploi formel, la plupart étant sous-employés ou travaillant pour leur propre compte dans les secteurs informels ou agricoles. Les taux de chômage officiels des jeunes en Afrique subsaharienne sont beaucoup plus élevés que les taux de chômage des adultes (respectivement environ

12 % et 6 % en 2012). Le BIT a récemment relevé que 38 millions de jeunes adultes sont au chômage en Afrique. Le manque de compétences est souvent le principal obstacle auquel se heurtent les jeunes qui tentent d'entrer sur le marché du travail ; c'est souvent à la fois le manque d'emplois et l'inadéquation entre les compétences demandées et celles offertes qui constituent la principale source de chômage⁴. Dans plusieurs pays africains, le taux de jeunes pauvres est supérieur à 80 %⁵. Les jeunes sans emploi, sans éducation ni formation constituent un groupe de plus en plus important de jeunes chômeurs découragés, constituant une menace potentielle pour la cohésion sociale et la stabilité politique dans de nombreuses sociétés africaines.

Malgré leur poids démographique, leur apport à la régulation sociale et politique, en plus de leur contribution aux processus de développement socio-économique, les femmes et les jeunes restent malgré tout, à bien des égards, marginalisés. Il est indéniable qu'une croissance économique soutenue, inclusive et durable, dépend inévitablement de la suppression des obstacles à l'autonomisation sociale

3. Commission économique pour l'Afrique et *al.* : Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Perspectives émergentes en Afrique relativement à l'agenda de développement post-2015. Rapport OMD 2012.

4. BAD et *al.*, 2012.

5. Mubila, Lannes et Ben Aissa, 2012.

et économique des femmes et des jeunes, et, corrélativement, de la promotion de l'expression de leur talent, de leur créativité et de leur dynamisme en affaires.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

La participation des femmes et des jeunes à une croissance économique durable nécessite de travailler sur plusieurs aspects, notamment sur l'éducation des jeunes et le dialogue social. Les participants ont affirmé à cet atelier qu'au niveau de l'éducation, les jeunes doivent se voir offrir les conditions d'une éducation inclusive et adéquate quant à leur aspiration, en renforçant, par exemple, le lien entre l'université et l'entreprise afin d'adapter les formations au marché du travail.

Privilégier le dialogue social avec l'État verrait également une plus grande participation

des femmes et des jeunes à la croissance économique.

Par ailleurs, les participants sont unanimes pour promouvoir deux secteurs d'avenir : les technologies de l'information et des communications (TIC) et l'économie verte. Ainsi, d'une part, l'innovation dans les TIC permettrait de créer des emplois, notamment pour les jeunes, et, d'autre part, la sensibilisation et la formation à la maîtrise d'outils de l'économie verte faciliteraient l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

La société civile étant une vraie force de proposition grâce à son expertise et sa proximité avec les réalités du terrain, elle doit effectuer un travail de veille auprès des politiques publiques, afin qu'elles prennent en compte les femmes et les jeunes dans les stratégies de soutien à leur participation à une croissance économique durable.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Adopter une discrimination positive pour les jeunes sur l'axe économie verte et TIC en faveur de l'emploi et de l'insertion socio-économique.
- Élaborer des politiques qui intègrent la planification de l'entrepreneuriat vert et aménager des dispositifs de suivi de leur mise en œuvre par les jeunes.
- Développer un partenariat actif avec la plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones et le réseau francophone pour l'égalité femme-homme.
- Mener des actions de sensibilisation des filières réservées aux garçons auprès des filles, particulièrement dans les filières scientifiques, afin de leur assurer une meilleure garantie d'embauche.
- Instaurer des cadres de concertation entre les pouvoirs publics et les jeunes.

Atelier 2.3

Gouvernance, normalisation et responsabilité sociale des entreprises : quel rôle pour les OING et OSC ?

ENJEUX

Au cours des dernières années, les États et les gouvernements de la Francophonie se sont solennellement engagés à promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE), à responsabiliser celle-ci vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, notamment en encourageant les entreprises des pays membres de la Francophonie à adhérer aux instruments, normes et principes internationaux pertinents, ainsi qu'en favorisant leur harmonisation, pour assurer la qualité des produits et des services et la compétitivité de leurs marchés.

Normalisation et RSE constituent, en ce sens, les volets complémentaires d'une stratégie de gouvernance, visant la création d'environnements favorables au développement économique et social durable dans l'espace francophone.

La société civile doit promouvoir ces principes de RSE, aussi bien dans les firmes multinationales nationales (FMN) d'extraction par exemple, que dans le secteur informel, qui représente la majeure partie du tissu des entreprises en Afrique subsaharienne. Ce secteur n'étant pas réglementé par les pouvoirs publics, la société civile peut voir, dans son rôle de plaidoyer et de sensibilisation aux bons comportements, un outil efficace au déploiement des processus de normalisation et de RSE.

Quelles actions d'information ou de mobilisation des acteurs francophones doivent accompagner ces cadres juridiques au regard



de leur impact social, économique et environnemental, et, à nouveau, la société civile a-t-elle un rôle particulier à y jouer ?

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Les États francophones sont très peu présents dans les travaux de normalisation et de RSE à l'échelle internationale, alors qu'ils constituent de vrais enjeux pour les sociétés francophones, car ils se préoccupent des questions de santé et de sécurité. De plus, il existe un fossé entre les organisations francophones et anglophones sur la problématique de la RSE.

Les échanges ont permis de constater une faible régulation de l'État par rapport à ces questions. De ce fait, si les entreprises ne sont pas contrôlées, elles peuvent provoquer

des dommages au niveau de la santé et de l'environnement, entre autres. Il semble alors primordial de développer un mécanisme de régulation et d'exiger que l'État joue pleinement son rôle.

Ainsi, la société civile pourrait renforcer ses capacités en participant au débat entre le secteur privé et les pouvoirs publics, et à l'élaboration d'un cadre d'arbitrage sur les questions de RSE.

Elle peut également s'informer et échanger grâce aux outils disponibles. Aujourd'hui, il existe des formations dispensées sur la RSE et la normalisation, mais aussi une documentation assez fournie sur la RSE, ce qui permet aux organisations de la société civile de comprendre les voies de recours en cas de préjudice d'une entreprise.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Mener un plaidoyer en direction des institutions nationales pour qu'elles puissent assurer une surveillance du marché et faire respecter les engagements RSE.
- Veiller à ce que les politiques publiques soient élaborées selon les principes de la bonne gouvernance.



CONCLUSION DES TRAVAUX ET DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE

Au terme des débats, les participants ont adopté une déclaration à l'intention des chefs d'État. Cette déclaration contient les principales recommandations issues des travaux en ateliers et en plénières.



El Hadji Abdou Gueye et Liriane Yankoua

DÉCLARATION DE DAKAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE

Les femmes et les jeunes sont vecteurs de paix et acteurs de développement. Leur contribution au bien-être de leurs collectivités et à la construction de notre avenir est indéniable. Mais elle n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Dans nos pays, des femmes souffrent. Égalité est un vain mot pour elles. Leurs droits sont bafoués. On bat, on vend, on viole, on tue des femmes. Dans nos pays, des jeunes souffrent. Trop souvent privés d'éducation, les chômeurs sont enrôlés de force dans des conflits armés, leur avenir paraît bloqué. Les femmes et les jeunes composent la majorité de la population mondiale. Leur place dans les instances décisionnelles reste toutefois minoritaire malgré quelques progrès. Cette situation est source d'inégalités et d'injustice.

Participant à la 9^e Conférence des OING et OSC de la Francophonie à Dakar (Sénégal), du 4 au 6 juin 2014 :

- **Nous affirmons** que la paix est un droit fondamental, une valeur qui doit être cultivée tout au long du cycle de vie, au sein et au-delà de la famille, de la communauté et du pays ; qu'il n'y a pas de paix sans développement, ni développement sans paix, et qu'il n'y a ni paix ni développement sans respect des droits fondamentaux : les trois sont indissociables et requièrent d'être traités simultanément dans les politiques publiques ; la paix passe par la sécurité économique, juridique et sociale.
- **Nous soutenons** que le développement est impossible sans la participation active des peuples : le changement passe inévi-

tablement par une combinaison d'actions concrètes et efficaces des gouvernements avec celles de la société civile, l'un ne pouvant réussir sans l'autre ; et que le développement requiert l'engagement de tous les citoyens, en particulier l'apport actif et décisif des femmes et des jeunes.

- C'est pourquoi **nous proposons le renforcement de la collaboration entre la société civile et les États francophones** en faveur de la paix et du développement par l'engagement des citoyens de tous horizons, en particulier des femmes et des jeunes, dans les lieux de décision à toutes les étapes, et la reconnaissance, la défense et la promotion de leurs droits.

En ce qui concerne les États, nous leur demandons de respecter leurs engagements.

30

Nous demandons aux États de traduire, dans leurs politiques nationales, les engagements pris dans des forums internationaux ou nationaux, en faveur de la paix, du développement, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la promotion de la jeunesse et la formation à l'emploi des jeunes, ou en faveur de l'éducation pour tous, du développement durable ou de la sécurité.

Les États doivent restaurer la confiance dans leurs institutions. Il doivent rendre des comptes sur les engagements internationaux qu'ils prennent, et notamment ceux qu'ils prendront dans le cadre des objectifs pour le développement durable post 2015.

À l'issue de cette 9^e Conférence, nous nous adressons aux États :

Nous réclamons des réformes de l'éducation et de la formation visant une cohérence depuis la petite enfance jusqu'à l'université. Nous voulons permettre aux jeunes et aux femmes de bénéficier d'une formation qualifiante dans tous les domaines, et notamment l'économie verte et les TIC.

Nous demandons à l'ensemble des États de ratifier le protocole facultatif de la convention sur la torture de 2002, ainsi que les autres traités et conventions liés à la paix et au développement.

Nous demandons la mise en place d'un cadre légal permettant d'assurer l'accès des victimes à la justice ; ce cadre légal doit offrir des réparations aux victimes de violation des droits humains en toute équité et sans discrimination, notamment aux personnes ayant subi des viols, des actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Nous demandons aux États de créer les conditions d'une démocratie participative, dans laquelle l'éducation à la paix et à l'exercice de la citoyenneté sont des éléments essentiels.

Enfin, nous demandons aux États et à leurs organisations internationales de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités de la société civile.

Nous, société civile de la 9^e Conférence, nous engageons à :

- impulser des programmes d'éducation à la paix ;
- développer l'assistance aux victimes de tortures et de viols ;
- décider d'assurer une participation équitable des femmes et des jeunes dans nos organisations ;
- mutualiser les expériences porteuses ou bonnes pratiques, notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle ;
- impliquer les femmes et les jeunes dans l'élaboration de projets de développement durable inclusif et les informer de leurs droits ;
- agir pour adapter les curricula afin de développer l'apprentissage tout au long de la vie et l'entrepreneuriat, comprenant un lien fonctionnel entre structures de formation et monde du travail.

C'est donc à ce prix que les femmes et les jeunes seront les vecteurs de la paix et les acteurs du développement.

Fait à Dakar, le 6 juin 2014



Duggy Tee et Roger Ferrari

La cérémonie de clôture a été ponctuée par la lecture de cette déclaration par deux représentants de la plateforme internationale des réseaux jeunesse, ainsi que par la brillante prestation musicale d'un jeune rappeur sénégalais, Duggy Tee, ayant composé pour la circonstance une chanson intitulée *L'Avenir du monde*.

31

Les discours de clôture ont été prononcés par :

- Roger Ferrari, Président de la 8^e Conférence des OING et OSC ;
- Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF ;
- Makeur Ndiaye, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Président de la Conférence ministérielle de la Francophonie.

Les discours sont joints en annexe (page 40).

Une Conférence de presse a eu lieu au terme des travaux.

ÉCHANGES SUR LES RELATIONS ENTRE L'OIF ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

- 33 CADRE STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE (2015-2022)
ET PROGRAMMATION (2015-2018) DE L'OIF
- 34 ACTIVITÉS DU COMITÉ DE SUIVI DE LA 8^e CONFÉRENCE
- 35 PERSPECTIVES D'AVENIR
- 36 OBSERVATIONS ET PISTES D'ACTION POSSIBLES



En partant de la gauche : Souhayr Belhassen, Hary Andriamboavonjy, Ndiour Ndiaye, Clément Duhaime.

CADRE STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE (2015-2022) ET PROGRAMMATION (2015-2018) DE L'OIF

33

La Conférence a entendu les informations communiquées par Mme Hary Andriamboavonjy, Directrice de la coordination régionale et de la transversalité, ainsi que par M. Boubacar Noumansana, spécialiste de programme de la direction de la planification et de l'évaluation de l'OIF.

Il est rappelé que le premier Cadre stratégique décennal de la Francophonie, adopté lors du Sommet de Ouagadougou en 2004 et premier outil intégrateur de l'ensemble des actions de la Francophonie, touche à sa fin. De même, la dernière programmation quadriennale de l'OIF s'est formellement achevée en 2013. En vue de faire coïncider les termes de ces deux textes qui définissent les missions de la Francophonie et les actions politiques et de coopération qui en découlent, les instances de l'OIF ont décidé que 2014 soit une année de programmation transitoire

et que le Cadre stratégique porte désormais sur huit ans, afin d'inclure deux cycles de programmation.

Selon les textes, il appartient désormais aux États et aux gouvernements d'élaborer le Cadre stratégique 2015-2022 ainsi que la programmation de l'OIF pour la période 2015-2018, qui seront adoptés lors du XV^e Sommet. L'OIF, qui accompagne ces travaux et en assure le secrétariat, a déposé sa propre contribution à la réflexion, dans le cadre du groupe de travail créé au sein de la commission de coopération et de programmation, et présidé par l'Arménie. Des contributions et des auditions des autres acteurs institutionnels de la communauté francophone ont également alimenté la réflexion. La consultation de la société civile n'est pas prévue pour le Cadre stratégique, mais cette Conférence est l'occasion de présenter le processus d'élaboration en cours.

Le projet de Cadre stratégique en cours d'examen s'articule notamment autour des axes suivants :

- des projets intégrateurs ;
- l'affirmation de la spécificité de la Francophonie ;
- la synergie et la valorisation d'actions communes ;
- la poursuite des quatre missions du premier Cadre stratégique décennal, chacune étant déclinée en deux objectifs stratégiques.

S'agissant de la programmation 2015-2018 de l'OIF, elle intègre les huit objectifs stratégiques du CSF, déclinés en résultats finaux et intermédiaires.

En saluant la démarche collaborative et participative retenue par l'OIF, les États et les gouvernements ont notamment demandé :

- d'éviter les doublons ;

- de bien prendre en compte les stratégies jeunesse et économique en cours d'élaboration ;
- de capitaliser les acquis et de resserrer les actions autour de programmes porteurs de valeur ajoutée ;
- de renforcer le partenariat, en vue de favoriser une plus grande visibilité et une meilleure efficacité des actions ;
- de renforcer l'intégration transversale de l'égalité femme-homme, de la jeunesse et du numérique ;
- de poursuivre la démarche de dialogue avec les États et les gouvernements pour l'élaboration de ces deux documents.

Les prochaines étapes de l'élaboration de ces textes se poursuivent au sein de la Commission de coopération et de programmation, en vue de faire valider des projets consolidés par le CPF et de les soumettre à l'adoption des instances de Dakar.



ACTIVITÉS DU COMITÉ DE SUIVI DE LA 8^e CONFÉRENCE

Parmi les principales activités menées au cours des deux années écoulées, le président de la 8^e Conférence, outre la préparation de la présente Conférence, apporte :

- sa participation aux sessions du CPF, où il a dénoncé les atteintes aux droits de l'homme dans certains pays de l'espace francophone ;
- sa participation à l'assemblée mondiale de CIVICUS, en septembre 2012, sous le format d'atelier-débat ;
- sa présence à Kinshasa, durant le XIV^e Sommet, où il a organisé un forum qui a donné lieu à une déclaration demandant de placer les droits de l'homme au cœur de la Francophonie ; il regrette cependant que les OING n'aient pas pu prendre part aux travaux du Sommet lui-même ;
- le lancement du site des OING début 2013 ;
- sa participation au Forum mondial social de Tunis en mars 2013, avec l'organisation de trois tables rondes portant respectivement sur la défense des droits de l'homme, sur l'éducation à la citoyenneté et sur le rôle de la société civile dans la gouvernance des ressources naturelles ;
- sa participation à la table ronde organisée par la Fédération internationale des professeurs de français, en marge des Jeux de la Francophonie de Nice, en septembre 2013 ;
- le nouveau secteur d'activités initié : celui de la solidarité avec la société civile des pays en sortie de crise, en l'occurrence au Mali, où la mission qu'il a effectuée sur le terrain a abouti à un projet pilote de renforcement des capacités de la société civile malienne.

Parmi les futures actions, il annonce l'évaluation des actions afin de capitaliser sur les bonnes pratiques.

En remerciant le président pour son exposé, les membres de la Conférence des OING et OSC ont souhaité recevoir régulièrement les comptes rendus des réunions, ainsi qu'un suivi plus soutenu des actions du Comité de suivi. Le président invite les intéressés à consulter le site de la Conférence des OING et OSC, où ces informations sont disponibles. Par ailleurs, en lien avec le devoir plus attentif de reddition et d'information, il a été demandé de compléter et retourner les questionnaires sur les questions de l'éducation, de la formation et de l'emploi, en vue de l'élaboration d'un livre blanc sur ce sujet à l'attention des chefs d'État.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La directrice de la coordination régionale et de la transversalité de l'OIF rappelle que la Francophonie associative est née avant la Francophonie institutionnelle. La relation de cette dernière avec les OING et OSC est formalisée depuis le Sommet de Ouagadougou en 2004 et est inscrite dans la Charte de la Francophonie, l'accréditation s'effectuant par le CPF, qui l'a donc accordée à ce jour à 67 OING ou OSC. D'autre part, l'OIF entretient des relations avec d'autres acteurs de la société civile, en fonction de certaines activités et manifestations spécifiques, telles que le Forum mondial de la langue française à Québec en 2012, le Forum mondial des femmes francophones à Paris en 2012 et à Kinshasa en 2014, le Forum jeunesse et emplois verts à Niamey en 2012 et 2014. Par ailleurs, certaines OING et OSC sont partenaires ou bénéficiaires des actions de l'Organisation à travers ses directions de programme. Ainsi, 67 structures sont dotées d'un statut consultatif, alors que le nombre d'organisations partenaires de l'OIF est bien plus élevé. De plus, on observe une évolution de ces OING et OSC accréditées, marquée par la

structuration en réseau de certaines d'entre elles, avec le soutien de l'OIF, par la reconnaissance de leur action en tant qu'acteur dans la gouvernance démocratique, dans le domaine de l'accompagnement des pays en sortie de crise, ou encore dans celui du renforcement du plaidoyer francophone, grâce à une action concertée au sein des organisations internationales, et en particulier à l'ONU. Or, ces évolutions ne sont pas prises en compte par les textes régissant actuellement les relations avec les OING et OSC.

C'est pourquoi cette 9^e Conférence lui paraît être l'occasion de réfléchir aux questions suivantes :

- l'opportunité de faire évoluer la relation formelle de l'OIF avec les OING et OSC ;
- la gouvernance de la Conférence et l'interface avec l'OIF ;
- les domaines d'actions communes (plaidoyer, accompagnement, organisation de forums, etc.).



OBSERVATIONS ET PISTES D'ACTION POSSIBLES

S'agissant du Cadre stratégique de la Francophonie

- Impliquer en amont la société civile au processus d'élaboration, même si ce sont les États et les gouvernements qui doivent formuler ces orientations, et trouver un cadre de concertation plus approfondi avec les OING et OSC pour favoriser leur participation à la mise en œuvre de ces textes, les OING et OSC étant interpellées par plusieurs éléments de leur contenu. En l'occurrence, les discussions de ces trois jours ne seront pas prises en compte dans le Cadre stratégique, puisque celui-ci est déjà rédigé.
- Initier des rencontres de la société civile moins encadrées, afin de permettre une expression plus libre et la formulation d'observations.
- Informer les chefs d'État sur les priorités de la société civile et son opinion, afin que les gouvernements se tournent vers elle et associent leur société civile nationale à la mise en œuvre et au suivi des objectifs.
- Déterminer un objectif plus spécifique aux femmes et aux jeunes dans le Cadre stratégique en mettant l'accent, par exemple, sur les difficultés d'accès à l'emploi et l'éducation des jeunes femmes et des filles.
- Viser un objectif stratégique spécifique auquel les OING et OSC pourraient conjointement apporter leur contribution, par exemple une problématique concernant les femmes.

- Adosser davantage les objectifs des OING et OSC aux missions du Cadre stratégique.
- Dresser un bilan de la mise en œuvre du Cadre stratégique décennal écoulé et des engagements, s'agissant en particulier de la question de l'égalité femme-homme, afin d'analyser les raisons de l'échec de certains objectifs et de mieux se projeter dans l'avenir.
- Rappeler l'importance de la ratification des instruments sur les droits de l'homme ; les OING et OSC doivent être des forces de proposition à cet égard, et pourraient avoir un mandataire pour évoquer ces sujets politiques divers avec le Secrétaire général, voire avec les chefs d'État et de gouvernement.
- Rappeler à ces derniers qu'ils sont les premiers responsables de la mise en œuvre des engagements souscrits dont ils doivent rendre compte.

S'agissant de la forme d'intervention à privilégier par la Conférence des OING et OSC de la Francophonie au cours des prochaines années

- Collecter des informations sur les problèmes et rechercher des solutions de façon collégiale.
- Renforcer le partenariat et la complémentarité des OING et de la société civile avec les gouvernements dans la mise en œuvre des programmes et la reddition des comptes.

- Confier le plaidoyer et l'action sur le terrain aux OING et à la société civile nationale, tandis que le Comité de suivi s'occupe du plaidoyer au niveau international.
- Améliorer le mécanisme de « redevabilité » pour la réalisation des recommandations par la mise en place de bilans formels des actions (rapports trimestriels).
- Réfléchir aux voies et aux moyens d'optimiser le fonctionnement de la Conférence.
- Accroître l'ancrage national du travail des OING avec des rapports par pays avant d'envisager des rapports qui engagent toute la société francophone.
- Rechercher des positions communes indépendantes de la société civile sur les grandes thématiques touchant la Francophonie, ainsi que des moyens d'agir ensemble en tant que société civile francophone (coordination et mutualisation).
- Développer la synergie avec les autres réseaux existants au sein de l'espace francophone.
- Permettre au Comité de suivi de s'exprimer au CPF dans le débat sur les situations de crise, afin de contribuer à rendre la Francophonie plus politiquement active.
- Réaliser une évaluation indépendante de la société civile francophone comme valeur ajoutée de la Francophonie.
- Appuyer les réseaux thématiques dans l'organisation de forums mondiaux dans l'objectif d'améliorer la mise en œuvre des politiques publiques et la reddition des comptes.
- Organiser un processus de consultation plus élaboré, en permettant à chaque organisation une réflexion plus construite.

Cela permettra de faire remonter des contributions plus pragmatiques.

S'agissant des modalités d'organisation des rapports

1. Entre les différents acteurs de la société civile francophone :

- répartir les tâches selon le domaine d'action des OING pour la préparation de la Conférence ;
- allouer des ressources pour l'animation et le fonctionnement des réseaux ;
- disposer d'un plan de communication pour la Conférence ;
- renforcer le rôle du comité de suivi en tant qu'interface entre la société civile et l'OIF ;
- renforcer la synergie des actions et la complémentarité pour un meilleur partenariat ;
- capitaliser sur l'existant (utiliser les ressources documentaires qui existent au sein de la société civile francophone) ;
- favoriser l'interconnexion et le partage d'informations et d'expériences à travers un canal de communication opérationnel ;
- définir un plan d'action biennal sur des thématiques prioritaires identifiées ;
- laisser à l'Organisation le choix du thème qui les interpelle (hors champs de compétences des « missions ») pour favoriser la transversalité ;
- organiser un processus de consultation qui permette de mieux mutualiser les compétences et d'offrir un délai de réflexion préalable à la tenue d'une Conférence.

2. Entre la société civile francophone et le comité de suivi :

- inclure tous les membres dans le processus de préparation de la Conférence, éviter de convoquer au dernier moment et demander des contributions sur ce qui est déjà fait ;
- établir une meilleure communication entre les acteurs des différentes organisations, résoudre les problèmes technologiques, améliorer l'information (notamment envoyer la documentation à l'avance) ;
- réformer la Conférence par la mutualisation des compétences et des consultations de la société civile en amont ;
- faire l'état des lieux et regrouper les institutions de mêmes domaines au niveau national, régional et international pour avoir un meilleur impact ;
- permettre à l'Organisation de se prononcer sur plusieurs thèmes lors des conférences ;
- suivre et évaluer les avancées entre les différentes conférences, et mettre en place des mécanismes de suivi des engagements pris par les États ;
- renforcer les relations avec la Francophonie en ayant une place aux Sommets de la Francophonie,

- les objectifs doivent s'accompagner de moyens opérationnels et d'évaluation au niveau de la Conférence elle-même ;
- consulter la société civile francophone en amont de la préparation du Cadre stratégique et de la programmation, afin d'assurer une prise en compte de la contribution des OING et OSC ;
- permettre aux organisations de se prononcer sur le thème de leur choix, sans rester dans la contrainte des champs de compétence de missions, permettant ainsi de favoriser la transversalité.

Prenant la parole au terme de ces échanges, le président de la Conférence a remercié les participants pour leur contribution active à ces travaux, dont il retient en particulier la volonté de mobilisation des acteurs de la société civile, la demande de renforcement de l'information et de la communication au sein de la Conférence et avec l'OIF, ainsi que le besoin de mettre en place une gouvernance expérimentale de la Conférence.

Il annonce qu'un groupe de travail a été mis sur pied par l'OIF, afin d'examiner plus en profondeur les différentes solutions et de faire des propositions aux États et aux gouvernements d'ici au XVI^e Sommet de la Francophonie. La liste des membres de ce groupe de travail est jointe à la présente.



ANNEXES

41 DISCOURS D'OUVERTURE

- 41 Marie MBathio Ndiaye, membre du Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (COSAPERÉ)
- 44 Roger Ferrari, président de la 8^e Conférence des et OSC de la Francophonie
- 47 Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie
- 50 Macky Sall, Président de la République du Sénégal

53 DISCOURS DE CLÔTURE

- 53 Roger Ferrari, président de la 9^e Conférence des et OSC de la Francophonie
- 55 Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF
- 59 Mankeur Ndiaye, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur

62 LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

64 LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RELATIONS ENTRE L'OIF ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

65 LISTE DES PARTICIPANTS

70 PROGRAMME

DISCOURS D'OUVERTURE



Marie Mbathio Ndiaye

Membre du Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (COSAPERE)

Excellence Monsieur le Président Macky Sall, chef de l'État,
Excellence Monsieur le Président Abdou Diouf, Secrétaire général de la francophonie,
Monsieur Roger Ferrari, Président de la 8^e Conférence des OING et OSC,
Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les délégués,
Honorables Invités,
Chers collègues,

Permettez-moi au nom du peuple sénégalais, mais aussi des Organisations de la société civile, et singulièrement au nom de la Jeunesse, de vous souhaiter la bienvenue au pays de la Teranga à l'occasion de cette 9^e Conférence des OING et OSC de la Francophonie.

C'est un réel plaisir et un grand honneur pour notre pays, le Sénégal, de pouvoir accueillir cette rencontre qui nous conduira vers le Sommet de novembre.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Excellence Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Président de la 8^e Conférence des OING et OSC,
Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

La tenue de cette Conférence et du prochain Sommet de la Francophonie au Sénégal nous honore, mais aussi et surtout nous inspire trois aspects bien symboliques, pleins de significations pour nous les jeunes.

Premièrement, c'est bien au pays de l'un des pères fondateurs de la Francophonie que tout cela se passe, je veux nommer le poète, Président, académicien, il s'agit du Président Léopold Sédar Senghor.

Deuxièmement, ce Sommet se passe sous le magistère de son Excellence Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, ancien président de la République du Sénégal, et successeur du Président Senghor à la tête de l'État du Sénégal, de 1981 à 2000.

Troisièmement, le « Dakar francophone 2014 », c'est sous la présidence du 4^e chef d'État du Sénégal, né après les Indépendances, qui aura la charge et l'honneur d'accueillir ses pairs des pays membres de notre espace linguistique et culturel ; il s'agit de son Excellence, Monsieur Macky Sall, à qui nous souhaitons plein succès dans ses ambitions pour le Sénégal. Pour toutes ces raisons, nous vous souhaitons la bienvenue au pays de Senghor et de Diouf, en vous disant « Bissimilah », « Daléén Ak Jaam ».

Excellences Messieurs les Présidents, la Conférence de la Francophonie se passe aussi dans un contexte international où la géopolitique est fortement marquée par des crises, des conflits, des guerres, donc par de l'instabilité socio-politique, dont les principales victimes sont les jeunes et les femmes.

À titre d'illustration, nous pouvons évoquer la crise persistante au Mali, la situation en RCA, au Sud Soudan, en Somalie et au Kenya, sans oublier ce qui se passe encore en Casamance, au cœur de la Sénégalie.

À tout cela vient s'ajouter l'enlèvement de plus de 200 jeunes filles, qui n'ont comme tort que de vouloir aller à l'école pour, demain, servir leur pays, leur continent et le monde.

Si la Conférence de Dakar a comme thème Jeunes et femmes, Vecteurs de Paix et Acteurs de Développement, alors nous ne pouvons pas rester insensibles à cette situation qui pourrait affaiblir tous nos programmes de développement, car, sans paix et stabilité, il n'y a pas de développement durable.

Excellence Monsieur le Président,
Excellence Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Président de l'OING,

L'instabilité, c'est aussi les crises cycliques et récurrentes dans nos écoles et nos universités, et, là aussi, ce sont les jeunes, les enfants et leurs mamans qui en font surtout les frais. Notre enseignement et nos écoles ont besoin de stabilité et de plus de quiétude pour mieux développer les idéaux de paix et de solidarité dans l'espace francophone et dans le monde, sous le signe du métissage culturel, avenir de l'humanité, comme le préconisait le Président Senghor.

Et c'est aussi pourquoi nous voudrions appeler l'Organisation internationale de la Francophonie à mieux s'impliquer auprès de nos États, pour trouver des solutions durables à ces conflits et à ces crises, afin de permettre aux jeunes et aux femmes de retrouver toute la quiétude dont ils ont besoin pour être réellement des vecteurs de paix, et des acteurs de développement.

Nous lançons un appel aux décideurs africains et du monde, à la communauté internationale, en leur demandant d'accompagner davantage les jeunes dans des programmes innovants et des initiatives locales de développement, pour faire face au chômage et à la crise de l'emploi.

Au nom des jeunes du Sénégal et de l'espace francophone, nous espérons que les travaux de cette rencontre tiendront bien compte de cet appel dans les recommandations qui seront adoptées à la fin de la Conférence.

Excellence Monsieur le Président,
Excellence Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Président de la 8^e Conférence des OING et OSC,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Honorables invités,
Chers délégués,

Les jeunes et les femmes fondent beaucoup d'espoir de votre rencontre, qui, sans nul doute, aidera à mieux analyser le phénomène des crises et des conflits en Afrique et dans le monde, avec les nombreux foyers de tension et de guerre. D'ailleurs, ce sera le thème central du prochain Forum social africain, prévu aussi à Dakar, en octobre, quelques semaines avant le Sommet des chefs d'État de la Francophonie.

C'est dire que, de cette Conférence au Forum de Dakar, les OING et OSC ont bien l'occasion de faire des propositions et des recommandations pouvant aider à faire des jeunes et des femmes des vecteurs de paix et des acteurs de développement.

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Président de l'OING,
Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre aimable attention.



Roger Ferrari

Président de la 8^e Conférence des OING et OSC
de la Francophonie

Monsieur le Président de la République du Sénégal,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs les représentants des réseaux francophones,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations accréditées,
Mesdames et Messieurs les invités,
Cher(es) Collègues,

Notre 9^e Conférence revêt une importance particulière par la nature des participants et certains de ses objectifs. Pour la première fois, la Conférence rassemble non seulement les organisations accréditées auprès de l'OIF, mais aussi des représentants des réseaux qui travaillent avec l'organisation : le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, des représentants du réseau international des jeunes francophones, le Réseau des associations professionnelles francophones, ainsi que les réseaux institutionnels de la Francophonie. En outre, comme lors de la 8^e Conférence, mais sur un format plus large et plus participatif, nous avons avec nous des ONG sénégalaises, ainsi que des ONG venant des pays en sortie de crise (Mali, Madagascar, République centrafricaine, Tunisie).

En termes d'objectif, il s'agit de prendre appui sur cette 9^e Conférence pour jeter les bases d'une nouvelle dynamique de la société civile francophone, plus rassemblée, plus active et plus efficace. Il nous faudra également agir pour avoir plus d'influence au sein de la société civile mondiale, participer à l'élaboration des OMD post 2015 et, en définitive, être encore plus proches des préoccupations des populations.

Pour celles-ci, l'objectif principal de la Conférence demeure. Le 6 juin, nous devons sortir avec des propositions que nous adresserons au Sommet des chefs d'État et de gouvernement ; des propositions concrètes d'actions que la société civile peut et doit mettre en œuvre en relation avec le thème du Sommet : « Femmes et jeunes en Francophonie, vecteurs de paix et acteurs de développement ».

Nous allons avoir l'occasion de nous intéresser à deux questions majeures pour l'espace francophone : la paix et le développement. Deux questions liées de manière intrinsèque : pas de paix sans développement et pas de développement sans paix. Deux questions qui concernent toute la société, mais qui ne pourront trouver de solution sans la participation active des femmes et des jeunes, qui sont majoritaires dans nos populations et qui sont trop souvent écartés des responsabilités politiques et économiques.

Dans ces deux problématiques, la question des droits est centrale : les droits civils et politiques, mais aussi les droits économiques, sociaux et culturels. Nier les droits des populations, c'est favoriser le développement de conflits qui amènent souvent à des guerres.

Mais si nous voulons la paix, il nous faut préparer la paix à l'inverse de la maxime latine « si vis pacem para bellum ». La paix se construit sur des conditions politiques permettant le développement personnel et collectif de chaque être humain.

Cette interpellation sur le sens de la construction de la paix concerne toutes les forces de nos sociétés qui aspirent à diriger la société ou à la changer.

Prépare-t-on la paix en augmentant les dépenses militaires ? Ces dépenses mondiales ont plus que doublé en dix ans. Elles s'élevaient en 2013 à 1 747 milliards de dollars. Nos amis grecs doivent beaucoup aux dépenses militaires inconsidérées, la dégradation économique et sociale de leur pays.

« Le monde est surarmé et la paix sous-financée », constatait amèrement Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, en août 2012, alors que des conflits d'intérêts avaient empêché la signature d'un traité sur le commerce international des armes.

L'Afrique, dite continent de pays pauvres, absorbe 9 % des ventes d'armes du monde.

La voix de la raison, c'est d'arrêter cette course folle ! De consacrer une partie de ces dépenses énormes au développement économique et social, à la promotion des droits humains.

C'est dans ces domaines que nous devons agir ! C'est là que les femmes et les jeunes doivent s'investir.

Permettez-moi de paraphraser Thomas Sankara devant l'assemblée des Nations unies en 1984, pour vous dire que la société civile doit réagir :

- au nom des chômeurs d'un système structurellement injuste et conjoncturellement désaxé, réduits à ne percevoir de la vie que le reflet de celle des plus nantis ;
- au nom des femmes du monde entier, qui souffrent d'un système d'exploitation imposé par les mâles.

Et j'ajoute personnellement « au nom des jeunes qui n'ont plus d'avenir ».

Pour construire cet avenir, la question de l'emploi est cruciale pour les jeunes et les femmes qui sont particulièrement touchés par le chômage.

Pour être efficace, notre action doit s'intégrer dans le dispositif que présente la société civile pour l'agenda post 2015 des Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous devons être particulièrement attentifs aux objectifs suivants :

- le plein emploi productif et le travail décent pour tous, dont les femmes et les jeunes ;
- une croissance économique inclusive qui repose sur les quatre piliers du travail décent (création d'emplois, protection sociale, droits des travailleurs et dialogue social) ;
- la mise en application de mesures nationales de protection sociale appropriées à ceux dans le besoin, dont les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes sans emploi, les enfants, les femmes et les jeunes ;
- des opportunités de travail égales entre hommes et femmes, et un salaire égal pour travail de valeur égale ;
- l'accès universel, gratuit, équitable, et l'achèvement d'une éducation primaire et secondaire de qualité ;
- l'augmentation du nombre de femmes et d'hommes avec un diplôme d'apprentissage certifié et des compétences techniques, d'ingénierie et scientifiques alignées avec les besoins du marché du travail et un accès équitable à l'éducation supérieure et à la formation continue.

Il nous reste à déterminer tous ensemble nos propositions pour apporter notre contribution à la construction d'une société plus égalitaire et plus solidaire.



Abdou Diouf
Secrétaire général de la Francophonie

Je ne saurais vous dire, Monsieur le Président de la République, combien je suis heureux et honoré d'être à vos côtés au moment où vous ouvrez, en terre sénégalaise, cette 9^e Conférence francophone des organisations non gouvernementales et de la société civile.

47

Votre souhait d'accueillir, une nouvelle fois, un grand rendez-vous francophone – ce dont je tiens à vous remercier très chaleureusement –, l'énergie, la persuasion, la détermination dont vous avez fait preuve pour que se tienne, à Dakar, en novembre prochain, le XV^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, nous démontrent que vous avez la Francophonie chevillée au cœur.

Mais j'y vois bien plus que la manifestation d'un engagement personnel, parce qu'en portant haut et fort le flambeau testamentaire de Léopold Sédar Senghor, en continuant à donner force et vigueur, pour demain, à l'idéal francophone qu'il nous a transmis et aux valeurs de solidarité, de démocratie, d'humanisme et de paix qu'il incarne, en inscrivant l'évolution et l'émergence de cette noble et fière nation sénégalaise dans un continuum ambitieux, vous nous signifiez, aussi, la volonté qui est la vôtre de capitaliser sur le passé et la mémoire pour ouvrir toutes grandes les portes de l'avenir et des possibles aux filles et aux fils du Sénégal, à l'instar de l'histoire et des promesses de ce grand continent, plusieurs fois millénaire par sa civilisation, futuriste par sa jeunesse.

Mesdames et Messieurs,

Dans mon esprit, cette 9^e Conférence des OING de la Francophonie n'est pas une Conférence comme les autres.

Elle doit être, pour nous, l'occasion de faire œuvre de prospective, d'ouvrir de nouvelles perspectives, d'imaginer de nouvelles formes de collaboration. Il ne s'agit pas seulement d'une nécessité, dictée par un souci de proximité, de synergie, d'efficacité accrues dans la conduite de nos interventions au service des populations de nos pays membres et dans la diffusion des valeurs que nous voulons promouvoir.

Il s'agit, aussi et surtout, d'une responsabilité.

Nous ne pouvons pas nous contenter de réaffirmer que la société civile francophone a précédé la Francophonie intergouvernementale sans en tirer toutes les conséquences pour l'avenir.

Nous ne pouvons pas nous contenter de réaffirmer combien l'implication des acteurs non gouvernementaux, dans toute leur diversité, contribue à l'originalité du fonctionnement de la Francophonie sans en tirer toutes les conséquences pour l'avenir.

En d'autres termes, nous ne pouvons pas nous permettre d'être, aujourd'hui, moins ambitieux et moins créatifs que nous ne l'avons été par le passé.

Parce que les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile sont entrées, depuis lors, dans un processus historique. Elles ont, partout, progressé en nombre, en capacité et en champs d'action, en popularité auprès des opinions publiques, en influence sur les États et sur les organisations internationales.

Et il serait dommageable pour la Francophonie, pour les populations de nos pays membres, que les précurseurs que nous avons été en la matière ne soient plus aux avant-postes de la réflexion et de l'action.

48

C'est ce qui m'a conduit à vouloir que cette 9^e Conférence ouvre largement ses portes et s'élargisse, au-delà des 67 organisations actuellement accréditées, au réseau des associations professionnelles et des experts francophones, à la société civile sénégalaise, aux ONG œuvrant dans les pays en crise ou en transition, mais aussi, notamment au regard du thème du prochain Sommet, au Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, et à la plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones.

Si nous avons tous tout à gagner dans l'élargissement et la diversification de ce maillage face aux grands et graves enjeux du moment, il est clair, aussi, que cela n'est pas sans générer de nouvelles contraintes et de nouveaux défis, tant pour la Francophonie que pour vous.

Nous en avons déjà pris acte en mobilisant la société civile de tous les continents lors du Forum mondial de la langue française à Québec, du Forum mondial des femmes francophones à Paris et à Kinshasa, ou encore du Forum international francophone jeunesse et emplois verts à Niamey.

Nous en avons pris acte en créant de nouveaux réseaux dédiés aux associations professionnelles, aux femmes ou aux jeunes.

Nous en avons pris acte en souhaitant consulter la société civile dans le processus d'élaboration du cadre stratégique à moyen terme de l'OIF et de la programmation qui en découlera.

Et je souhaiterais, à ce propos, remercier très vivement le Président du comité de suivi des OING, Monsieur Roger Ferrari, pour son engagement déterminant dans ce processus de refondation.

Mais nous devons aller plus loin, parce que, dans notre esprit, la référence à la société civile ne relèvera jamais de l'évocation incantatoire ; parce que, dans notre esprit, l'implication de la société civile ne relèvera jamais de la stratégie des contre-sommets !

Nous devons donc réfléchir à une nouvelle dynamique de partenariat, aux modes de relation que

nous voulons voir s'instaurer entre nous, au cadre et à la structure de gouvernance que nous entendons privilégier pour que cette Conférence réponde aux multiples attentes placées en elle.

Sans présumer des débats que vous aurez ici, je voudrais simplement, pour conclure, partager avec vous l'idée que nous devons garder à l'esprit deux maîtres mots : complémentarité et mutualisation.

En effet, seule l'affirmation de l'autonomie et de la complémentarité entre la société civile d'une part et l'Organisation internationale de la Francophonie d'autre part nous permettra de tirer la substantifique moelle de notre collaboration. Car je suis convaincu que c'est dans le respect de la place et du rôle de chacun que nous trouverons à nous renforcer mutuellement.

De la même manière, la complexité des problèmes contemporains ne nous laisse, ne vous laisse, d'autre choix que de mutualiser les savoir-faire, les compétences et les expertises. Et nous avons, à cet égard, au nom des valeurs qui sont les nôtres, le devoir de favoriser une nouvelle dynamique de partenariat entre les OING du Nord et les OING du Sud.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les quelques réflexions que je souhaitais vous livrer aujourd'hui.

Je ne doute pas que, dans ce Sénégal qui a ouvert la voie dans tant de domaines, dans ce Sénégal où la société civile joue un rôle actif depuis tant d'années, vous saurez trouver l'inspiration à même de nous donner la force d'affronter et de forger, ensemble, l'avenir.

Je vous remercie.



Macky Sall
Président de la République du Sénégal

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Madame le Premier Ministre,
Madame la Présidente du Conseil économique social et environnemental,
Monsieur le Président Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les représentants des Organisations internationales
non gouvernementales, des Organisations de la société civile et des ONG
de la Francophonie,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je préside la cérémonie d'ouverture de cette 9^e Conférence des Organisations internationales non gouvernementales francophones en présence de notre Secrétaire général, mon distingué aîné et prédécesseur, le Président Abdou Diouf.

Je souhaite à tous et à toutes la bienvenue et un agréable séjour parmi nous.

Président Abdou Diouf, bienvenue à la maison, et merci, une fois de plus, pour le leadership dynamique, clairvoyant et sage avec lequel vous conduisez les affaires de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Mesdames, Messieurs, en choisissant de tenir vos assises ici, à Dakar, à quelques mois du prochain Sommet de la Francophonie que le Sénégal aura le privilège d'accueillir, vous poursuivez une tradition bien établie.

Je vois, dans la constance de votre engagement, toute la vitalité de la francophonie ; à la fois diverse dans les cultures et les civilisations qu'elle réunit, et harmonieuse dans l'expression linguistique et les valeurs qu'elle incarne.

Voilà ce qui nous rassemble et fonde notre action concertée en réponse aux attentes des peuples de l'espace francophone.

Il me plaît de saluer dans ce dialogue fécondant l'esprit même du rendez-vous du donner et du recevoir, cher à feu le Président-poète Léopold Sédar Senghor, l'un des pères fondateurs de la Francophonie.

Notre rencontre témoigne en effet que les relations État - Société civile ne doivent pas toujours être perçues sous le prisme d'une dialectique conflictuelle.

Bien au contraire, elles obéissent aussi à une synergie constructive autour de préoccupations communes, pour enrichir notre action et aider à la réalisation des idéaux et des valeurs que nous avons en partage.

Dans la promotion de la paix et du développement durable, la protection des droits de l'homme et la consolidation de la démocratie, il y a entre les pouvoirs publics et la société civile des pôles de convergences et de complémentarités possibles, par une interaction confiante et intelligente, qui transcende les préjugés et les idées reçues.

Par l'éducation à la paix et à la culture démocratique et citoyenne, la société civile exerce son rôle d'« École de la Démocratie et de la Liberté », pour reprendre Alexis de Tocqueville.

Elle contribue ainsi à fortifier la stabilité et la cohésion, indispensables à la consolidation des bases de l'État et de la Nation, et, finalement, du processus de développement économique et social.

51

Lorsqu'elles sont bien comprises et pratiquées, les relations entre l'État et la société civile concourent à conforter la conscience du citoyen dans ses droits, ses obligations et ses responsabilités.

Et en définitive, tout est question d'équilibre pour que l'État ne soit ni trop fort pour nous écraser, ni trop faible à nos risques et périls, selon la pensée de Paul Valéry.

Je me réjouis, pour ma part, des nombreux exemples dans l'espace francophone qui illustrent la dynamique participative de la société civile aux côtés de l'État et des populations.

De l'encadrement des processus électoraux à la prévention et au règlement pacifique des différends, en passant par le développement et l'action humanitaire, les expériences de collaboration État - société civile sont aussi diverses que concluantes, en particulier s'agissant de la prise en charge des besoins spécifiques de certaines catégories sociales.

Il en est ainsi des femmes et des jeunes, dont la vulnérabilité particulière motive les programmes prioritaires en leur faveur.

Et voilà ce qui fonde, au Sénégal, le Projet d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes, à hauteur de 18,8 milliards de FCFA, pour :

- promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, porteurs de projets en milieu rural et périurbain ;
- soutenir l'aménagement d'infrastructures et de plateformes multifonctionnelles de transformation et de conditionnement des produits agricoles ;
- et faciliter l'accès des jeunes et des femmes au financement, en allégeant les obstacles liés aux taux d'intérêt, aux garanties et aux apports personnels exigés pour l'octroi des crédits.

Ce projet, prévu sur cinq ans, devrait générer 15 000 emplois.

Un autre projet, d'un montant de 11 milliards de FCFA, sera spécifiquement dédié au développement de l'entrepreneuriat féminin et au soutien à l'emploi des jeunes filles.

C'est dans le même esprit que le Sénégal a proposé, pour le XV^e Sommet de la Francophonie, le thème portant sur « Femmes et jeunes en Francophonie : Vecteurs de paix, Acteurs de développement ».

Il nous a paru opportun, en effet, de soumettre cette problématique à la réflexion de la communauté francophone, parce qu'à notre sens, les femmes et les jeunes font partie des forces motrices essentielles qui conduisent les changements et commandent, par conséquent, la relecture de nos modes de pensée et d'action.

Ils n'acceptent plus, et à juste raison, d'être les consommateurs passifs de politiques pensées et appliquées pour eux. Ils veulent aussi en être les acteurs, par un processus d'appropriation en amont.

Ils aspirent légitimement à une formation plus adéquate, à des emplois décents, à de meilleures conditions de vie et à plus d'équité dans les sphères de prise de décision.

52

Ils ne peuvent plus se résoudre à la promesse d'un avenir meilleur. Ils veulent participer au présent, qui définit et conditionne le futur.

Ces aspirations me semblent d'autant plus légitimes que, pour nombre de nos pays, jeunes et femmes réunis constituent plus de la moitié de la population.

Dès lors, il s'agit pour nous tous, États, secteur privé, société civile et partenaires sociaux, d'agir ensemble, en associant nos efforts pour relever les défis d'une société plus informée et plus exigeante, dans un monde en mutations profondes.

Nous devons agir ensemble et continuer à investir dans l'éducation et la formation, pour combattre l'obscurantisme et les dérives extrémistes ; agir ensemble pour lutter contre les inégalités sociales, par une croissance économique génératrice d'emplois et un développement inclusif ; agir ensemble pour améliorer l'accès du plus grand nombre aux services sociaux de base, y compris la santé et l'habitat ; agir ensemble, enfin, contre toutes les formes de violences physiques, ou morales, à l'égard des femmes et des jeunes.

Ces exigences nécessitent la mobilisation de tous. C'est pourquoi nous resterons attentifs à vos délibérations et recommandations dans la perspective du Sommet de Dakar.

Je vous donne donc rendez-vous en novembre prochain, cette fois-ci à Diamniadio, à quelques kilomètres d'ici, en sortant de Dakar, où nous finalisons actuellement les travaux du Centre international de conférences, qui accueillera notre XV^e Sommet.

En souhaitant plein succès à vos assises, je déclare ouverte la 9^e Conférence des organisations internationales non gouvernementales et des organisations de la société civile de la Francophonie.

Je vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS DE CLÔTURE



Roger Ferrari

Président de la 9^e Conférence des OING et OSC
de la Francophonie

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la République du Sénégal,
Monsieur l'Administrateur de l'OIF,
Cher(e)s Collègues,

Nous voici arrivés au terme de notre Conférence, mais pas au terme de notre travail.

Notre déclaration, nos travaux constituent un ensemble d'outils, qui, je l'espère, nous permettront d'avancer pour que les femmes et les jeunes prennent toute leur place dans les actions pour la paix et le développement.

Je vous renvoie à la déclaration pour l'ensemble des propositions que nous faisons.

Je voudrais aussi lancer un appel à toutes les organisations qui ont participé à la Conférence, pour qu'elles ne s'arrêtent pas là dans cette pratique participative : la société civile francophone ne sera forte et influente que si nous arrivons à maintenir ce type de pratique au-delà de cette réunion.

Tous ensemble, travaillons au niveau local, régional et international pour porter haut le drapeau de la francophonie dans l'intérêt des populations.

De nombreux rendez-vous nous attendent :

- le Sommet et, au-delà, la mise en œuvre de notre déclaration ;
- les objectifs du développement durable post 2015 au niveau de l'ONU ;
- le renforcement des capacités de la société civile, notamment celle des pays en sortie de crise ;
- le Forum social mondial de Tunis ;
- le 2^e Forum mondial de la langue française à Liège.

La liste n'est pas exhaustive !

Pour finir, je tiens, au nom du Comité de suivi, à adresser nos remerciements à toutes et à tous pour votre participation, aux réseaux de l'OIF, à tous les personnels de l'OIF, au Secrétaire général et à l'Administrateur, ainsi qu'aux autorités sénégalaises.

Nous adressons également des remerciements particuliers à la société civile sénégalaise pour sa participation active, ainsi qu'à l'IFAN et à l'INM pour leur travail « compréhensif » tout au long de la Conférence.



Clément Duhaime

Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur,
Président en exercice de la Conférence ministérielle de la Francophonie,
Madame la Représentante personnelle du chef de l'État du Sénégal
auprès du Conseil permanent de la Francophonie,
Monsieur le Président de la Conférence des OING,
Messieurs les Secrétaires généraux de la Confémén et de la Conféjes,
Mesdames et messieurs les représentants et militants de la société civile,
Mesdames et messieurs,

Avant tout, je tiens à vous remercier, Monsieur le Ministre, pour le soutien et l'accompagnement du gouvernement du Sénégal, qui font de cette Conférence un premier temps fort sur le chemin du XV^e Sommet de la Francophonie de Dakar, les 29 et 30 novembre prochains.

Je souhaite également vous remercier, vous les femmes et les hommes de la société civile, car votre engagement et votre détermination contribuent à faire de l'espace francophone un lieu de liberté, de développement, de paix et de solidarité. Vous y contribuez au quotidien par vos actions et votre mobilisation.

Le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a eu l'occasion de vous rappeler, lors de son discours d'ouverture, tout ce que la Francophonie doit à la société civile francophone, toute la place et l'importance de la société civile dans le projet francophone.

Vous êtes bien placés, et mieux que quiconque, pour saisir les préoccupations et les aspirations de nos populations. Vous êtes les porte-voix de celles et ceux qui ne sont pas toujours consultés, écoutés, et encore moins entendus.

Véritable ADN de la Francophonie, la société civile a naturellement permis à la Francophonie institutionnelle de s'édifier et de se développer avec elle.

Dès lors, vous pouvez être sûrs que les messages et les propositions contenus dans la Déclaration que vous venez d'adopter ne vont pas rester lettres mortes, et qu'ils seront également portés à l'attention de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Dans cette Déclaration, vous avez su à la fois définir le rôle, déterminer les moyens d'actions et évaluer la plus-value de la société civile francophone, pour que les jeunes et les femmes soient réellement des acteurs de paix et des vecteurs de développement.

Vos propositions nous permettent ainsi de mieux :

- envisager et guider la participation des femmes et des jeunes à une croissance économique durable ;
- percevoir les voies et les moyens pour la résolution des problèmes sociaux ;
- comprendre et dépasser les obstacles à leur participation à la vie politique et aux instances de décision ;
- connaître les apports inestimables de la société civile pour une meilleure appréhension des enjeux liés à l'éducation et à la formation professionnelle ;
- définir le rôle de la société civile dans les processus de normalisation et de responsabilité sociétale.

56

Notre Secrétaire général vous confiait avant-hier que cette « 9^e Conférence des OING de la Francophonie n'est pas une Conférence comme les autres. Elle doit être, pour nous, l'occasion de faire œuvre de prospective, d'ouvrir de nouvelles voies, d'imaginer de nouvelles formes de collaboration ».

En effet, à quelques mois du Sommet de Dakar, au cours duquel seront adoptées les orientations stratégiques qui guideront l'action de la Francophonie, la société civile dans son ensemble doit occuper la place privilégiée qui lui revient.

C'est pour cette raison, M. le Président, que nous avons souhaité vous présenter ici le processus et les grandes orientations du Cadre stratégique de la Francophonie (2015-2022).

C'est avec la même approche que vous serez consulté sur la programmation quadriennale de l'OIF (2015-2018) qui découlera de ce cadre stratégique.

C'est enfin pour consolider cette relation privilégiée que nous avons souhaité étendre et diversifier nos actions avec la société civile francophone ces deux dernières années.

D'une part, en l'associant et en la mobilisant lors des grands rendez-vous francophones, à l'instar :

- du Forum mondial de la langue française de Québec en 2012 ;
- du Forum mondial des femmes francophones (Paris 2013, Kinshasa 2014) ;
- du Forum international francophone jeunesse et emplois verts (Niamey 2012 et 2014).

D'autre part, en favorisant la création de réseaux francophones comme celui des associations professionnelles francophones (2012), pour l'égalité femme-homme (2013), de même que la Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones (2014).

Ces réseaux permettent de relayer sur la scène internationale le plaidoyer francophone sur ces thématiques prioritaires pour la Francophonie, notamment dans le cadre de l'élaboration du programme de développement pour l'après 2015 et les objectifs de développement durable.

C'est toujours dans cet esprit d'ouverture et d'association que notre Secrétaire général a pris l'initiative d'inviter ces réseaux à participer à cette Conférence. Et je crois pouvoir d'ores et déjà confirmer que leur apport a été substantiel.

C'est avec cette même volonté de solidarité que le Secrétaire général de la Francophonie a souhaité convier des représentants de la société civile de pays en crise, en sortie de crise ou en transition venus de République centrafricaine, de Madagascar, du Mali et de Tunisie.

Je les remercie pour leur présence, comme je tiens à remercier le président de la Conférence des OING, M. Roger Ferrari, pour la mission de solidarité et de soutien, que le Comité de suivi de la Conférence a effectuée au Mali au mois de décembre dernier, afin d'évaluer les besoins de la société civile malienne en termes de renforcement des capacités et de formation.

Mesdames et messieurs,

Aujourd'hui, la société civile est devenue un acteur incontournable de la démocratisation des relations internationales. Un acteur qui ne se contente pas seulement de développer des projets de coopération ou de mobiliser des forces vives, mais un acteur dont la légitimité permet de prendre part aux décisions du monde, à travers un plaidoyer auprès des pouvoirs publics ou une sensibilisation accrue des opinions publiques.

Ces évolutions, tant sur la place de la société civile dans les relations internationales que dans ses relations avec nous, nous amènent à réfléchir au renforcement des relations entre les différents acteurs de la société civile francophone au sein de la Conférence des OING et OSC.

Je me réjouis que cette réflexion ait été entamée au cours de cette Conférence. La mise en place d'un groupe de travail, qui sera chargé de faire des propositions aux États et aux gouvernements membres de la Francophonie, constitue une étape importante dans cette perspective.

Dans le même temps, je suis sûr que vous poursuivrez vos efforts en faveur de la bonne gouvernance, de la défense des droits de l'homme, de la liberté de la presse, de l'inclusion des femmes et des jeunes dans le développement et les instances de décision, du respect de la pluralité des opinions ou encore de la protection des personnes les plus vulnérables.

Ces sujets doivent demeurer à l'agenda politique des gouvernements, des parlements et de toutes les institutions publiques, car vous devez être, comme vous y invitait le Président Abdou Diouf, aux avant-postes de la réflexion et de l'action ; être attentifs à la complémentarité entre OING francophones du Nord et celles du Sud, mais aussi à l'élargissement vers la société civile présente dans d'autres régions de la Francophonie.

Et surtout, continuez d'être ce que vous êtes ! Continuez d'orchestrer des actions, des campagnes visant à alerter l'opinion publique, qui, nous le voyons aujourd'hui, peut faire bouger ce que nous croyions encore hier inébranlable. Soyez toujours mobilisés pour l'action !

Pour ramener les filles enlevées au Nigéria, comme pour dénoncer toutes les autres violations des droits et des libertés.

Monsieur le Ministre,
Madame la Représentante personnelle,
Monsieur le Président de la Conférence des OING,
Mesdames et messieurs les représentants de la société civile,
Mesdames et messieurs,

Je veux une dernière fois vous remercier pour l'appui des hautes autorités sénégalaises à la tenue de cette Conférence.

Je veux aussi remercier les représentants de la société civile sénégalaise pour leur présence, leur implication et leurs précieux apports.

Vous le savez, l'Organisation internationale de la Francophonie n'est pas un bailleur de fonds ; encore moins une banque de développement. C'est une organisation de solidarité et de proximité, qui partage avec vous des idéaux, des valeurs et des projets.

Et je forme le souhait que les artisans du développement et les partisans des libertés que nous sommes saurons répondre toujours mieux aux attentes de nos populations francophones.

Je vous remercie.



Mankeur Ndiaye

Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Président en exercice de la Conférence ministérielle de la Francophonie

Monsieur l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie,
Monsieur le Président de la Conférence des OING et OSC francophones,
Messieurs les Secrétaires généraux de la CONFÉMEN et de la CONFÉJES,
Mesdames, Messieurs, les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les participants,
Chers amis de la presse,

Une tradition francophone vous a réunis depuis trois jours en terre africaine du Sénégal, afin de réfléchir sur la contribution de la société civile au XV^e Sommet de la Francophonie que mon pays aura l'honneur d'accueillir les 29 et 30 novembre 2014, pour la deuxième fois, après celui de 1989.

En ouvrant vos travaux, le Président de la République, S.E.M. Macky SALL, a fortement exprimé son attachement et celui du Sénégal à la perpétuation des idéaux et des valeurs de la Francophonie.

Vous me permettez, d'ores et déjà, de saluer le travail remarquable accompli par la Francophonie, à travers ses différentes composantes, dans la réalisation des défis de notre espace commun. Vos présentes assises prouvent, si besoin en était, la vitalité et le rayonnement de la Francophonie que nous devons notamment à l'action salutaire du Secrétaire général, le Président Abdou DIOUF, qui conduit avec bonheur, dynamisme et sagesse les destinées de l'Organisation. Qu'il soit félicité pour cela.

Ces félicitations s'adressent également à l'Administrateur de l'OIF, Monsieur Clément Duhaime, et à ses collaborateurs pour leurs efforts quotidiens dans la bonne marche de l'Organisation, ainsi qu'aux participants pour la qualité des recommandations issues de vos consultations, résumées en six engagements forts.

Mesdames et Messieurs,

En choisissant de consacrer vos travaux au thème du prochain Sommet de la Francophonie, vous manifestez clairement votre volonté d'accompagner les États et les gouvernements membres de

la Francophonie dans leurs efforts de promotion de la paix, de la sécurité, du développement et des droits de l'homme, qui sont étroitement liés.

En outre, ce choix prouve, comme le disait le Président Macky SALL à la cérémonie d'ouverture de cette Conférence, que « les relations entre États et société civile ne doivent pas toujours être perçues sous le prisme d'une dialectique conflictuelle, mais qu'elles obéissent également à une synergie constructive autour des préoccupations communes ».

Cette synergie entre États et société civile est plus que nécessaire dans le contexte actuel, marqué par des inégalités et une crise économique et financière qui perdure, affectant durablement toutes les catégories sociales, en particulier les femmes et les jeunes, davantage confrontés aux problèmes d'emploi et d'insertion économique et sociale.

Je ne doute guère que la société civile poursuivra le renforcement de la dimension liée au développement économique et social dans ses activités, notamment dans les pays du Sud. À ce sujet, je vous invite à vous mobiliser pour l'appropriation et la promotion de la stratégie économique pour la Francophonie, qui sera adoptée par le Sommet de Dakar. Il convient de rappeler que lors du Sommet de Kinshasa, les chefs d'État et de gouvernement ont demandé à « l'OIF et aux opérateurs de proposer une stratégie économique pour la Francophonie réunissant pouvoirs publics, entreprises, institutions éducatives et société civile » (article 14 de la Déclaration de Kinshasa).

La Stratégie économique pour la Francophonie a pour objectif de promouvoir la croissance économique, de lutter contre la pauvreté et les inégalités, de sauvegarder l'environnement et de préserver le patrimoine culturel francophone. Pour cela, elle appelle à approfondir les processus démocratiques, renforcer l'État de droit, la gouvernance, les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle vise également à impliquer davantage les acteurs locaux du développement, de la société civile, du secteur privé et de la diaspora.

Mesdames, Messieurs,

L'espace francophone est un espace transrégional, qui comprend des pays parmi les plus développés du monde, mais aussi des pays parmi les plus pauvres du monde.

Il intègre également des membres du G8 et du G20, donc un ensemble très complexe, hétéroclite et hétérogène, où se trouvent concentrés les défis du monde, les contradictions du monde, les enjeux du monde.

Défi de l'environnement et du changement climatique, défi du développement durable, défi de la paix et de la sécurité ; contradiction entre la richesse et la pauvreté, contradiction au sein des sociétés et entre les sociétés qui la composent et, enfin, enjeux globaux partagés dans l'espace francophone. Enjeux de croissance économique, de lutte contre les inégalités et les manques, enjeu de la gouvernance démocratique, politique et économique.

À cet égard, nous pensons que la Stratégie économique de la Francophonie doit placer l'homme dans le processus de développement et plaider en faveur d'un développement économique et social inclusif, participatif, fondé sur la promotion de valeurs partagées.

Et quand nous parlons de développement, nous pensons aux femmes et aux jeunes, qui sont au cœur de la thématique du Sommet, ainsi qu'à la problématique de la paix et du développement, qui sont dialectiquement liés.

Par ailleurs, il nous faut prendre conscience que la Francophonie est un espace de vie qui doit peser sur la destinée du monde. Elle représente 14 % de la population du monde et plus de 20 % des échanges globaux, et met en lien près de 700 millions d'êtres humains.

Mais nous nous empressons de souligner que l'avenir de la Francophonie se trouve en Afrique et, pour cette raison, la Stratégie économique pour la Francophonie doit largement prendre en compte les préoccupations africaines de paix, de développement et de sécurité. Sous ce rapport, le Sommet de Dakar sera une étape importante dans la marche de notre Organisation commune.

D'ores et déjà, je constate, avec bonheur, que l'engagement actif et constructif reflété dans vos six engagements et recommandations contribuera, j'en suis convaincu, à nourrir les travaux du Sommet de Dakar.

Ce n'est donc pas un hasard si beaucoup d'enseignements susceptibles de relever le pari que nous nous sommes fixé ont émergé de vos travaux, pari d'une Francophonie solidaire plus à l'écoute de sa jeunesse et de ses femmes, et plus présente sur la scène internationale.

Une Francophonie en termes de forces de propositions sur les différents défis qui interpellent le monde d'aujourd'hui, notamment la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes, sans oublier les autres priorités sociales comme la santé, l'accès à l'eau et à l'éducation pour tous, dans la perspective de l'Agenda du Développement post 2015.

Mesdames et Messieurs,

Une étape importante du chemin qui doit nous conduire vers le 15^e Sommet vient d'être franchie. Nous avons l'intention, en collaboration parfaite avec toutes les parties prenantes, de poursuivre cette démarche suivant une approche pragmatique, pour que les décisions qui seront issues du Sommet de Dakar soient suffisamment inclusives et de nature à améliorer la situation des populations de l'espace francophone.

Voilà pourquoi je voudrais relever, pour m'en féliciter, vos différentes recommandations en ce qu'elles embrassent une panoplie de thématiques, mettant en exergue les acquis à consolider et identifiant les difficultés de tout ordre à surmonter, tout en dégagant des perspectives claires.

À cet égard, je puis vous assurer que le Sénégal veillera convenablement au partage et à la prise en compte de vos recommandations.

Sur ces mots, je déclare clos, au nom du chef de l'État du Sénégal, S.E.M. Macky Sall, les travaux de la 9^e Conférence des Organisations internationales non gouvernementales francophones et vous donne rendez-vous les 29 et 30 novembre 2014, à Dakar, à l'occasion du XV^e Sommet de la Francophonie.

Je vous remercie de votre aimable attention.

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DE LA 9^e CONFÉRENCE DES OING ET OSC

M. Roger FERRARI

Président de la 9^e Conférence des OING et OSC de la Francophonie

Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)

SNES/FSU 46, avenue d'Ivry

75647 Paris Cedex 13 - France

Téléphone : 01 40 63 28 32 - Télécopie : 01 40 63 29 68

Courriel : president@csfef.org – oing.presidence@francophonie.org

Site Internet : www.csfef.org

62

MISSION A

Mme Marie-France KENNY

Présidente Mission A

Présidente

Fédération des communautés francophones et

acadiennes du Canada (FCFA)

450, rue Rideau, Bureau 300, Ottawa (Ontario) Canada

K1N 5Z4 - Canada

Téléphone : 1 613 2 41 76 00

Courriel : presidence@fcfa.ca

Site Internet : www.fcfa.ca

M. René LEGÈRE

Suppléant Mission A

Président

Société nationale de l'Acadie (SNA)

307 rue Amirault, Dieppe Nouveau-Brunswick E1A

1G1 - Canada NB

Téléphone : 1 902 981 61 88

Courriel : presidence@snacadie.org

Site Internet : www.snacadie.org

MISSION B

M. François CANTIER

Président Mission B

Président d'honneur

Avocats sans frontières (ASF)

8, rue du Prieuré

31000 Toulouse - France

Téléphone : 05 34 31 17 83

Courriel : coordination@asf-network.com

Site Internet : www.avocatssansfrontieres-france.org

MISSION C

Mme Aoua Carole CONGO BAMBARA
Présidente Mission C

Présidente
Association francophone internationale des directeurs
d'établissements scolaires (AFIDES)
03 B.P. 7150 Ouagadougou - Burkina Faso
Téléphone : 226 70 23 12 72
Courriel : bambara_aoua@yahoo.fr
Site Internet : www.afides.org

M. Christian Grégoire EPOUMA
Suppléant Mission C

Secrétaire général
Fédération africaine des associations des parents
d'élèves et d'étudiants (FAPE)
BP 1113 Brazzaville - Congo
Téléphone : 242 0 55 58 07 20
Courriel : cg_epouma@yahoo.fr
Site Internet : www.actufape.org

MISSION D

Mme Marie-Martine YOBOL
Présidente Mission D

Directrice
Service d'appui aux initiatives locales de
développement (SAILD)
B.P. 7519 Yaoundé - Cameroun
Téléphone : 237 22 21 26 88
Courriel : cddr@saild.org

M. Serge LOGOSSOU
Suppléant Mission D

Coordinateur
Réseau pour l'environnement et le développement
durable en Afrique (REDDA/NESDA)
24 B.P. 95 Guichet annexe BAD Abidjan 24
Côte d'Ivoire
Téléphone : 225 20 20 52 23 – 225 22 41 88 56
225 05 62 51 54
Courriel : s.logossou@redda-nesda.org
Site Internet : www.redda-nesda.org

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RELATIONS ENTRE L'OIF ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

1. **M. Roger FERRARI**, Président de la 9^e Conférence des OING et OSC de la Francophonie, Président du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), FRANCE
2. **M. François CANTIER**, Président de la Mission B, Président d'honneur d'Avocats sans frontières (ASF), FRANCE
3. **Mme Aoua Carole CONGO BAMBARA**, Présidente de la Mission C, Présidente de l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES), BURKINA FASO
4. **Mme Marie-Martine YOBOL**, Présidente de la Mission D, Directrice du Centre de documentation pour le développement rural du Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD), CAMEROUN
5. **Mme Ndioro NDIAYE**, Coordinatrice du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH), Présidente de l'Alliance pour le leadership, les migrations et le développement (AML), SÉNÉGAL
6. **Mme Michèle CARTIER LE GUÉRINEL**, Animatrice du Bureau du Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF), Délégué générale de la Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes (FIDEF), FRANCE
7. **M. El Hadji Abdou GUEYE**, Coordinateur du Bureau de la Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones, Président du Réseau des jeunes entrepreneurs de l'espace francophone, SÉNÉGAL

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA 9^e CONFÉRENCE DES OING ET OSC

OING/OSC ACCRÉDITÉES AUPRÈS DE LA FRANCOPHONIE

Alliance francophone (AF)

M. Anas ABDERRAHIM, Délégué

Association francophone d'éducation comparée (AFEC)

M. Abdel Rahamane BABA-MOUSSA, Professeur des
Universités

Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)

Mme Aoua Carole BAMBARA CONGO, Présidente
d'AFIDES Afrique et de la mission C
M. Moussa NDOYE, Enseignant

Association internationale francophone des aînés (AIFA)

M. Birahim THIAM, Président de l'AIFA-Sénégal

Association internationale des femmes francophones (AIFF)

Mme Aissata KANE, Présidente

Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs (AIPD-GL)

M. Maurice KATALA, Coordinateur général
M. Wa Mavula Martin MALUZA, Conseiller technique

AIRF (Association internationale des régions francophones)

M. Vincent N'CHO KOUAOH, Vice-Gouverneur
M. Lamine KOITA

AMNESTY INTERNATIONAL

Mme Geneviève GARRIGOS, Présidente d'Amnesty
International France
M. Seidy GASSAMA
Directeur

Association du notariat francophone (ANF)

M. François GRIMALDI, Notaire

Avocats sans frontières (ASF)

M. François CANTIER, Président d'honneur d'ASF et
président de la Mission B

Association internationale des technologistes biomédicaux (ASSITEB)

Mme Claire FABIN, Présidente d'ASSITEB-BIORIF
M. Alain FATINDE, Président ASTEB (BENIN) et
membre du Conseil d'Administration de ASSITEB-
BIORIF

Comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CI-AF)

Dr Morissanda KOUYATE, Directeur exécutif

Conférence panafricaine coopérative (CPC)

M. Ibrahima NDOUR, Secrétaire exécutif

Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)

M. Roger FERRARI, Président du CSFEF et de la
9^e Conférence des OING et OSC de la Francophonie
Mme Awa WADE, Secrétaire générale

Confédération syndicale internationale - Francophonie syndicale (CSI/FS)

M. Ibrahima FALL, Président national des jeunes
de la CSA (Confédération Syndicats autonomes du
Sénégal)

Association mondiale pour l'école instrument de paix (EIP)

Mme Marie-Gisèle SOHO, Secrétaire général d'EIP -
CÔTE D'IVOIRE

(Environnement et développement du Tiers- Monde) ENDA-TM

M. Moussa MBAYE, Secrétaire exécutif

Fédération africaine des associations des parents d'élèves et d'étudiants (FAPE)

M. Christian Grégoire EPOUMA, vice-président de la
mission C

FCFA (Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada)

Mme Marie-France KENNY, Présidente de FCFA et présidente de la Mission A

Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)

M. Alain SAMBOU, Secrétaire général ACA - SÉNÉGAL

Fédération internationale des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (FICEMEA)

M. Mama SOW, CEMEA - SÉNÉGAL

Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones (FIDEF)

M. Mamour FALL, Vice-Président

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)

M. Florent GEEL, Directeur Afrique
M. Paul NSAPU MUKULU, Secrétaire général

Fédération internationale des musiciens (FIM)

M. Daniel GOMES, Musicien

Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)

M. Raymond GEVAERT, Vice-président

Groupe d'études et de recherches sur la démocratie et le développement économique et social en Afrique (GERDDES AFRIQUE)

Mme Monique Edo ATAYI KUASSI, Membre GERDDES section TOGO

Réseau international pour la bonne gouvernance - Global network for good governance (GNGG/RIBG)

M. Christian FOTABONG AJONG, Membre de GNGG/RIBG

Association GRADINITSA (GRADINITSA)

Mme Monique MAUGAIN, Déléguée

Groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF)

M. Oumar BA, Correspondant GREF au Sénégal

HELIO international (HELIO)

M. Victor Vianey SONG, Analyste de projet

Organisation mondiale contre la torture (OMCT)

Mme Aminata DIEYE KA, Représentante Afrique

Observatoire panafricain de la démocratie (OPAD)

M. Djovi GALLY, Président

Réseau dynamique des organisations de la société civile africaine francophone (OSCAF)

M. Aurélien ATIDÉGLA, Président

Orphelins Sida international/Togo (OSI)

M. Emmanuel Komlan AGBEMAVI, Directeur exécutif

Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO)

M. Aboubacry MBODJI, Secrétaire général

Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (REDDA/NESDA)

M. Serge LOGOSSOU, Coordinateur, suppléant de la Mission D

Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD)

Mme Marie-Martine YOBOL, Directrice du centre de documentation et Présidente de la mission D

Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone S (IDIIEF)

Mme Clarence LOOSLI, Administratrice

Société nationale de l'Acadie (SNA)

M. René LEGERE, Président, suppléant de la Mission A

UIDH (Union interafricaine des droits de l'Homme)

M. Brahim KONE, Président

UPF (Union internationale de la presse francophone)

M. Abdelmounaim DILAMI, Président

RÉSEAUX THÉMATIQUES/ONG INVITÉ(E)S

Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF)

Mme Michèle Cartier Le Guérinel, Déléguée générale de la Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones (FIDEF) - FRANCE
Animatrice du bureau du RAPF et Déléguée générale

M. Henri-Sévérin ASSEMBE

Réseau Normalisation et Francophonie (RNF) - CAMEROUN

M. Mamadou M. NDIR, Ordre des Géomètres-Experts, Ordre National des Géomètres-Experts - SÉNÉGAL

Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH)

Mme Ndioro NDIAYE, Coordonnatrice du RF-EFH et présidente de l'Alliance pour la migration, le leadership et le développement (AMLD) - SÉNÉGAL

M. Jean Gervais AYISSI, Chargé de Programmes Réseau international de soutien à la participation des femmes en Politique - CAMEROUN

Mme Aïcha BAH DIALLO, Réseau Aide et Action internationale - GUINÉE

Mme Souhayr BELHASSEN, Présidente d'honneur de la FIDH - TUNISIE

Mme Faiza BENHADID, Directrice des programmes et de l'assistance technique Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR) - TUNISIE

Mme Anne DELORME, Coordonnatrice Comité Québécois Femme et Développement Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) - CANADA-QUÉBEC

Mme Odile Ndoumbé FAYE, Secrétaire Exécutive Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD) - SÉNÉGAL

Mme Yacine Diagne GUEYE, Coordinatrice de Programmes Genre Réseau francophone genre et climat - ENDA Énergie-Environnement-Développement - SÉNÉGAL

Mme Mama KOITE DOUMBIA, Présidente Réseau de développement et de communication des femmes maliennes (FEMNET) - MALI

Mme Dorothee Aimée MALENZAPA, Membre Fondateur du Réseau pour l'égalité femme-homme Association des femmes éducatrices pour le développement en Centrafrique (AFEDEC) - RÉP. CENTRAFRICAINE

Mme Adèle SAFI KAGARABI, Directrice exécutive Action pour le développement intégral de la jeunesse et de la femme (ADIJF) - RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Mme Alimata SALAMBERE Réseau international francophone des Aînés (RIFA) - BURKINA FASO

Mme Rizalatu SANT-ANNA ATTOH, Chargée de Programme, associée au Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, Réseau « Femmes, droits et développement en Afrique » WILDAF/FEDDAF - TOGO

Mme Lucille TERRE, Coordinatrice Réseau Genre en action - FRANCE

Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones (PIRJF)

M. El Hadji Abou GUEYE, Coordonnateur du Bureau de la PIRJF et coordonnateur du Réseau des jeunes entrepreneurs de l'espace francophone - SÉNÉGAL

M. Pape Moussa SOW, Président Réseau des Organisations de Jeunesse Leaders des Nations - SÉNÉGAL

Mme Liriane YANKOUA, Réseau des volontaires internationaux de la Francophonie - FRANCE

Représentants de la société civile de pays en crise, sortie de crise ou transition

Mme Rabiatou Sérah DIALLO, Présidente d'honneur de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG, ancienne présidente du Conseil national de transition - GUINÉE

Mme Norotiana JEANNODA, Directrice de programme protection de l'enfant, de la femme et de la promotion de la famille Syndicat national des travailleurs sociaux - MADAGASCAR

M. Ghislain Patrick LESSENE, Professeur African law library - RÉP. CENTRAFRICAINE

Mme Traoré Nana SISSAKO, Forum des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCA) et groupe pivot droit et citoyenneté - MALI

Mme Besma SOUDANI, Présidente Ligue des électrices - TUNISIE

Mme Oumou TOURE, Présidente CAFO - MALI

Mme Ernestine ZOUNGBAPO Union syndicale des travailleurs de Centrafrique (USTC) - RÉP. CENTRAFRICAINE

Représentants de la société civile du Sénégal

Mme Fatou Deme DIOUF, Éducatrice CAEDHU (ONG de femmes sur l'éducation au développement humain)

M. Gnokhobaye DIOUF, Technicien de développement/Chargé de Projet OJP (Organisation de jeunesse)

M. Mamadou Coumba DIOUF, Président de la Convergence des Étudiants et Jeunes Diplômés du Sénégal
Convergence des diplômés

M. Abdoulaye GAYE, Adjoint au coordonnateur Secrétariat du FSS

Mme Magali LEGOUY
REPAOC (Plateforme internationale)

M. Mamadou MBODJ, Coordonnateur M23 (Mouvement citoyen sénégalais)

M. Cheikh MBOW, Coordonnateur National COSYDEP (Coalition d'OSC sur l'enseignement et la formation publique)

M. Seydou NDIAYE
PAEDD/ RAPDA (ONG panafricaniste sur le développement et la sécurité alimentaire)

Mme Marie Mbathio NDIAYE, Responsable des jeunes, COSAPERRE (Association de femmes sur l'environnement)

Mme Fatimata SY, Directrice VIE ASSOCIATIVE USE (1^{re} ONG nationale)

Mme Yacine TOURE, Groupe de Chercheurs sur le droit à l'alimentation

INVITÉS SPÉCIAUX ET OBSERVATEURS

M. Paul BIER, Chargé de mission Société civile Ambassade de France au Sénégal

M. Youssouph DIALLO, Conseiller Technique Ministère des Affaires étrangères et des sénégalais de l'étranger - SÉNÉGAL

M. Elimane DIOUF, Secrétaire général du Syndicat Autonome des Travailleurs de la Sénégalaise des Eaux Secrétaire général adjoint de la Confédération des Syndicats Autonomes (CSA) - SÉNÉGAL

M. Mamadou DIOUF MIGNANE, Forum Social Sénégal- SÉNÉGAL

Mme Ndèye Marie FALL, Présidente du Collectif des femmes pour la promotion du Patrimoine immatériel en Francophonie

Mme Myn GARCIA, Directrice adjointe COMMONWEALTH

M. Ibrahima KANE
CONGAD

S.E. Mme Penda MBOW, Représentante personnelle du Président de la République du Sénégal au CPF

El Hadj Hamidou KASSE, Président du Comité scientifique du XV^e Sommet de la Francophonie

M. Sonar NGOM, Premier Conseiller Ambassade du Sénégal à Paris

Mme Eulalie NIBIZI, Présidente de la région Afrique de l'Internationale de l'Éducation – BURUNDI

M. Gaspard ONOKO ONOSAL, Président GRA-REDEP Expert en sciences de l'Éducation et en droits de l'Homme
Groupe AGORA pour la Recherche pour l'éducation aux Droits de l'Enfant et à la Paix

Mme Leila SAADÉ, Coordonnatrice du Réseau Francophone des Femmes
Responsable dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche Agence universitaire de la Francophonie

M. Mohamed Lamine THIAW, Directeur des Organisations Internationales ministère des Affaires étrangères et des sénégalais de l'étranger - SÉNÉGAL

Mme Marième SAKHO, Membre du comité exécutif mondial de l'Internationale de l'éducation - SÉNÉGAL

M. Christian SAELENS, Délégué de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Dakar

Mme Liliane BITONG AMBASSA, Représentante régionale
International Council of Voluntary Agencies (ICVA)

M. Alain Simon HANDY, Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA)

Mme Kémealo Aghate TELOU, Coordinatrice du Groupe de Travail Femmes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest
Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)

M. Maguèye TOURE, Correspondant national, Directeur de la Francophonie
Ministère de la Culture et du Tourisme - SÉNÉGAL

EXPERTS (ANIMATION ET RAPPORT)

Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFÉJES)

Mme Sylvaine Ariane BISSIK, Directrice adjointe des programmes EPS/Sport

Mme CISSE Sally SAMBOU, Chef du protocole

Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFÉMEN)

Mme Fatimata DIALLO BA
Conseillère en politiques éducatives

Mlle Anita JAOTODY, Volontaire international de la Francophonie

Institut du Nouveau Monde (INM)

M. Michel VENNE, Directeur général

Mme Julie CARON-MALENFANT, Directrice générale adjointe

Mme Marie-Joëlle CARBONNEAU

Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (LARTES-IFAN)

Prof. Abdou Salam FALL, Coordonateur

Dr Rokhaya CISSE

M. Ndèye Sokhna CISSE

M. Khadiatou DIAGNE

M. Adama CAMARA

M. Diadji NIANG

Mme Fatou SARR

M. Moustapha SEYE

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

S.E. M. Abdou DIOUF, Secrétaire général

M. Clément DUHAIME, Administrateur

Cabinet du Secrétaire général

M. Ousmane PAYE, Conseiller spécial

M. Éric PELLETIER, Conseiller

Mme Julie TILMAN, Chargée de mission auprès du Secrétaire général, Presse et Communication
Mme Nathalie DEMARTY, Assistante du Secrétaire général, chargée du Protocole

Direction de la coordination régionale et de la transversalité (DCRT)

Mme Hary ANDRIAMBOAVONJY, Directrice

Direction de la Francophonie économique (DFE)

M. The Quang DONG, Spécialiste de programme

Direction de la langue française et de la diversité linguistique (DLF)

M. Olivier GBEZERA, Attaché de programme

Direction de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme (DDHDP)

Mme Catherine FRANÇOIS, Spécialiste de programme

Direction de la planification et de l'évaluation (DPE)

M. Boubacar NOUMANSANA, Spécialiste de programme

Direction de l'éducation et de la jeunesse (DEJ)

Mme Monique VILAYPHONH, Spécialiste de programme

Direction de la communication et des partenariats (DCP)

Mme Isabelle FINKELSTEIN, Directrice

Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD)

Mme Fatimata DIA, Directrice

M. Jean-Pierre NDOUTOUM, Spécialiste de programme

M. Ibrahima DABO, Spécialiste de programme

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

M. Moussa Abdoul THIAM, Député

Mme Nadège DAZY, Chargée de mission

OPÉRATEURS DIRECTS DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Mme Nelly FEYSSEAU, Secrétaire générale

PROGRAMME

DAKAR, 4-6 JUIN 2014, HÔTEL KING FAHD PALACE

MERCREDI 4 JUIN 2014

9 h 30 : Accueil des participants et des invités

10 h 00 : Cérémonie d'ouverture

Discours d'ouverture :

- Marie MBATHIO NDIAYE, membre du Collectif sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (COSAPERÉ)
- Roger FERRARI, Président de la 8^e Conférence des OING et OSC de la Francophonie
- Abdou DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie
- Macky SALL, Président de la République du Sénégal

11 h 30 : Photo de famille

11 h 45 : Présentation de la thématique du XV^e Sommet de la Francophonie par Penda MBOW, Représentante personnelle du chef de l'État du Sénégal au CPF

12 h 00 : Table ronde « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs du développement »

- Besma SOUDANI, Présidente de la Ligue des électrices de Tunisie
- Hadja Rabiou Sérah DIALLO, Présidente d'honneur de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) et ancienne présidente du Conseil national de transition de Guinée Conakry, Vice-présidente du Conseil d'Administration du Bureau international du travail

13 h 00 : Déjeuner

15 h 00 : Ateliers simultanés sur le thème de la paix

- Favoriser la participation des femmes et des jeunes à la vie politique et aux instances de décision
- Le rôle de la société civile en matière d'accès à la justice et de protection de l'intégrité physique des victimes dans les pays en situation de crise et post conflit
- Renforcer l'implication des femmes et des jeunes dans la dimension sociale de la prévention et de la gestion des conflits
- Éduquer à la paix dans les sociétés francophones

16 h 30 : Pause et échanges entre les participants

17 h 15 : Séance plénière sur le thème de la paix

18 h 30 : Fin de la première journée des travaux

JEUDI 5 JUIN 2014

9 h 30 : Ateliers simultanés sur le thème du développement

- Participation des femmes et des jeunes à la croissance économique dans une perspective de développement durable
- Le rôle des OING et OSC en faveur de l'accès des jeunes et des femmes à l'éducation et à la formation professionnelle
- Gouvernance, normalisation et responsabilité sociale des entreprises : quel rôle pour les OING et OSC ?

11 h 00 : Pause et échanges entre les participants

11 h 45 : Séance plénière sur le thème du développement

13 h 00 : Déjeuner

15 h 00 : Activité de réflexion sur les relations OIF / société civile

Présentation de :

- Hary ANDRIAMBOAVONJY, Directrice de la coordination régionale et de la transversalité
- Boubacar NOUMANSANA, Spécialiste de programme

16 h 00 : Pause et échange entre les participants

16 h 45 : Activité de réflexion sur les relations OIF/société civile (suite)

18 h 30 : Fin de la deuxième journée des travaux

VENDREDI 6 JUIN 2014

9 h 30 : Activité de validation de la déclaration finale

Lecture de la déclaration finale par :

- Liriane YANKOUA, Réseau des volontaires internationaux de la francophonie
- El Hadji Abou GUEYE, Réseau des jeunes entrepreneurs de l'espace francophone

11 h 00 : Pause et échange entre les participants

12 h 00 : Cérémonie de clôture

Discours de clôture :

- Roger FERRARI, Président de la 9^e Conférence des OING et OSC de la Francophonie
- Clément DUHAIME, Administrateur de l'OIF
- Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Président de la Conférence ministérielle de la Francophonie

Prestation artistique de Duggy Tee qui interprète la chanson *L'Avenir du monde*

13 h 00 : Conférence de presse

13 h 30 : Déjeuner

Produit par la Direction de la coordination régionale et de la transversalité
Directrice : Hary Andriamboavonjy
Spécialiste de programme : Valérie Meunier
Stagiaire : Aravind Chinta

Édité par la Direction de la communication et des partenariats
Chargée des publications : Nathalie Rostini

Photos : Elhadji Malick Sy Diatta
Photo page 55 : Cyril Bailleul/OIF

Maquette : Jacques Kupa

Révision : Vérifaute

Ce document participe à la protection de l'environnement



© Organisation internationale de la Francophonie
Paris, octobre 2014
Tous droits réservés
ISBN 978-92-9028-395-9

Imprimé en France par STIPA

ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE
DIRECTION DE LA COORDINATION RÉGIONALE ET DE LA TRANSVERSALITÉ
19-21, AVENUE BOSQUET, 75007 PARIS (FRANCE)
TÉLÉPHONE: +(33) 1 44 37 33 00
www.francophonie.org

